

INVENTEUR DU  
PACLITAXEL  
ANTICANCER

## Mercure en prison pour avoir fraudé le chômage

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

NEW CARLISLE — Le juge Jean Bécu a condamné hier le biologiste Claude Mercure, ce chercheur gaspésien qui tente de faire approuver son paclitaxel pour la lutte contre le cancer, à passer 90 jours de prison et à verser une amende de 30 350 \$ pour avoir fraudé le régime d'assurance-chômage et pour fabrication de faux documents.



L'enquête, menée par le ministère du Développement des ressources humaines et par la GRC, a également débouché sur la condamnation de quatre autres ex-employés de la firme Laboratoire pélagique, qui devront payer un total de 6100 \$ en amendes.

Le biologiste Claude Mercure. Une cinquantaine d'autres travailleurs saisonniers à l'emploi de la compagnie ont réglé privément avec le ministère fédéral, et doivent payer des amendes de 19 000 \$ et des prestations payées en trop totalisant 350 000 \$.

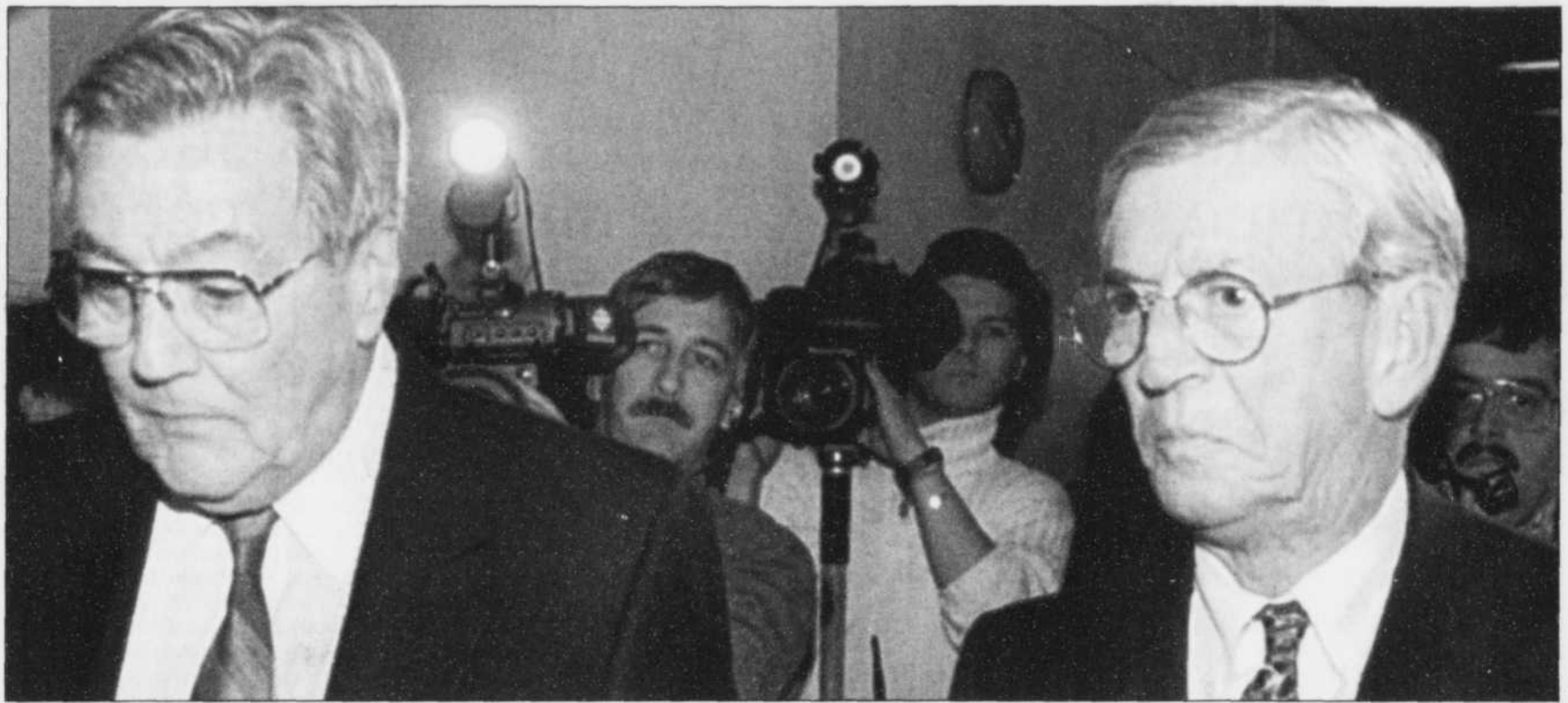
Cette autre tuile qui s'abat sur Clau-

Voir MERCURE en A2 >

ENQUÊTE DU CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

## «Je n'ai pas été compris»

Trois jurés «choqués» par les «reproches» que le juge Bienvenue leur a adressés après le verdict



Entouré de caméramans et de photographes, le juge Jean Bienvenue arrive au palais de justice de Québec en compagnie de son avocat Gabriel Lapointe.

RICHARD HÉNAULT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Trois jurés au procès de Tracy Thérberge ont été «choqués» par les propos que leur a tenus le juge Jean Bienvenue après qu'ils eurent rendu leur verdict, en décembre dernier. «Je n'ai pas été compris, leur a-t-il dit. Tous les éléments étaient en place pour en arriver à un verdict de meurtre prémédité... il ne manquait qu'une caméra!»

«Ah, le Kleenex est le meilleur ami de la femme!»

En cette première journée d'audience du comité d'enquête du Conseil canadien de la magistrature, hier, au palais de justice de Québec, Me Yves Fortier a fait entendre pas moins de sept témoins, dont les trois jurés et Me Anne-Marie Lanctôt, l'avocate de Tracy Thérberge. À l'origine de cette en-

quête, une cinquantaine de plaintes ont été déposées contre le juge Jean Bienvenue à la suite de sa conduite au cours du procès tenu à Trois-Rivières. Accusée de meurtre prémédité, Tracy Thérberge a été reconnue coupable de meurtre non prémédité au terme

Voir BIENVENUE en A2 >

AUTRE TEXTE

□ La chronique de Ghislaine Rheault Page A5

SAINTE-FOY

## Rapprochement entre la mairesse Boucher et les cols bleus

FRANÇOIS POULIOT  
Le Soleil

SAINTE-FOY — Les relations entre la Ville de Sainte-Foy et ses cols bleus sont semble-t-il beaucoup moins tendues qu'auparavant. La mairesse Andrée Boucher a affirmé hier qu'une annonce pourrait même être faite dans le dossier au cours de la semaine. «J'ai rencontré ce midi le président et l'exécutif syndical. L'entretien sem-

ble avoir porté fruits et nous pourrions faire connaître les résultats de nos discussions au cours des prochains jours. Je ne ferai pas plus de commentaires», a déclaré la mairesse en assemblée.

Dans les minutes précédentes, le conseiller Jean Normand lui avait demandé «d'écouter la voix du bon sens» et de ne pas porter en appel la

Voir BOUCHER en A2 >

LE QUÉBEC

### Les cerveaux du diagnostic

Des chercheurs de l'Institut neurologique de Montréal ont mis au point un outil unique au monde qui pourrait révolutionner le diagnostic des tumeurs au cerveau.

PAGE A9

LE MONDE

### La monarchie sur le gril

Plusieurs députés britanniques, qui mettent en doute la capacité de Charles de devenir roi, réclament l'ouverture d'un débat national sur l'avenir de la monarchie.

PAGE A12

LA MÉTÉO



Maximum -6, Minimum -13 C.

Ennuagement, possibilité de quelques flocons. Demain, percées de soleil. Détails page C2

QUÉBEC, 100<sup>e</sup> ANNÉE, NO 67  
FLORIDE, 1,60 \$ US  
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.  
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

SERVICES DE GESTION PRIVEE WOOD GUNDT  
Une longueur d'avance.  
5 ANS 7%  
50 000\$ minimum GARANTI  
Taux sujet à modification 882-4200



Des secouristes s'affairent à prêter main-forte aux blessés de l'attentat-suicide qui a fait au moins 13 morts et 125 blessés, devant le plus grand centre commercial d'Israël, à Tel-Aviv.

## La vague terroriste frappe un centre commercial de Tel-Aviv

Le Hamas menace de commettre d'autres attentats encore plus meurtriers en Israël

TEL-AVIV (AFP, AP, Reuter) — Moins de 24 heures après qu'Israël eut déclaré la «guerre totale» au Hamas, un nouvel attentat, le quatrième en huit jours revendiqué par les intégristes palestiniens, a tué 13 personnes, en blessant 125 autres, hier matin à Tel-Aviv.

L'horreur devenue quotidienne a

surgi en pleine rue, au pied du plus grand centre commercial d'Israël, où de nombreuses personnes faisaient leurs courses au premier jour de la fête de Pourim, le carnaval juif.

Un kamikaze à pied a actionné la charge qu'il portait dans un sac devant un distributeur de billets de banque, au milieu de la foule. Des enfants

sont au nombre des blessés, dont plusieurs se trouvaient dans un état critique hier soir.

L'attaque a été revendiquée par un

Voir TERRORISTE en A2 >

AUTRE TEXTE

□ Pays en état de choc Page A10

## LES RETOURNES

# BIENVENUE

## Aucune malice, ni antisémitisme

Suite de la Une

d'un procès ayant duré cinq semaines et d'une quinzaine d'heures de délibérations des jurés. Après que le jury se fut retiré, à la toute fin, le juge Bienvenue, en colère, aurait dit aux avocates en désignant la salle de délibérations, selon Me Lanctôt: «Je m'en vais les voir!»

Une fois dans cette salle, il aurait ajouté à l'intention des jurés: «J'aurais pu être plus clair. C'est permis.»

Quant à leur suggestion de prononcer une peine minimale de dix ans d'emprisonnement, le magistrat leur a dit de ne pas «réver en couleur». De fait, le lendemain, il condamnait l'accusée à au moins 14 ans de pénitencier.

«Ça nous a choqués», a indiqué l'un des jurés, M. Charles Pilon, qui a tout de même reconnu que le ton du juge Bienvenue n'était pas agressif. «Nous

avons pris ça comme des reproches», a pour sa part déclaré Mme Isabelle Maréchal, une autre jurée.

«Ça a créé un malaise et j'étais estomaquée car je n'accepte pas qu'on me souffle des réponses», a par ailleurs rapporté Mme Francine Clément, qui avait dû subir plus tôt un sarcasme du juge Bienvenue. Au cours du procès, elle se trouvait en effet en compagnie d'un autre juré, dans un restaurant, quand ce dernier a déclaré à des amis que la culpabilité de l'accusée ne faisait aucun doute car elle était noire.

Ces propos ont été rapportés au juge Bienvenue, qui a exclu l'homme du jury. Après avoir été interrogée, Mme Clément est quant à elle demeurée à son poste mais, submergée par l'émotion, elle s'est mise à pleurer jusqu'à ce que Me Lanctôt lui apporte des mouchoirs de papier. «Ah, le Kleenex est le meilleur ami de la femme!», s'est alors exclamé le juge.

D'autre part, Me Lanctôt a relaté avoir eu connaissance qu'au cours du procès, le juge Bienvenue a eu des contacts avec des témoins à trois ou quatre reprises, et avec le jury une fois. Enfin, M. David Sultan, du Congrès juif, a relaté la rencontre que les dirigeants du mouvement ont eue avec le juge Bienvenue, quelques jours après la fin du procès.

Celui-ci leur a déclaré qu'il a plusieurs amis dans la communauté juive et qu'il était loin d'avoir voulu lui porter atteinte. De leur côté, les dirigeants du Congrès juif lui ont démontré les souffrances de ceux qui ont péri dans les chambres à gaz des nazis.

Par la suite, le juge Bienvenue a participé à la rédaction conjointe d'un communiqué de presse. Dans son attitude, le juge Bienvenue n'a démontré aucune malice ni aucun antisémitisme, a répondu M. Sultan à Me Gabriel Lapointe, l'avocat du magistrat.



COLLABORATION SPÉCIALE. CLÉMENT ALLARD  
Des dizaines de documents ont été déposés à l'enquête du Conseil de la magistrature sur les plaintes portées à l'endroit du juge Jean Bienvenue.

## TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 6
Le Québec et le Canada	7 à 10
Le Monde	11 à 13

CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 3, 8
Bourses	4, 5, 8
Opinions	6 et 7

CAHIER C	
Mode Magazine	1 à 3
Ce soir à la télé	2
Arts et spectacles	4 à 6, 12
Votre agenda	5
Annonces classées	7 à 10
Décès	10 et 11

CAHIER D SPORTS	
Claude Larochelle	1
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7

SERVICES	
Abonnements	686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

## NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE	
tirage du 04-03-96	7-5-3
	4-6-0-2
BANCO	
tirage du 04-03-96	1-4-7-14-21-26-27-28-30-31-36-42-45-47-51-53-55-62-67-70

## RÉFLEXION

«Il n'y a rien dans ce monde d'aussi certain que l'incertitude.» (Jonathan Swift)

## C'ÉTAIT HIER

- 1990 — Saccage de deux ailes à la prison de Bordeaux, à Montréal.
- 1989 — Conférence sur la protection de la couche d'ozone à Londres: 124 pays sont représentés.
- 1988 — La couronne en appel de la sentence imposée à l'homme d'affaires Normand Ouellette dans l'affaire Oerlikon.
- 1982 — Bertha Wilson devient la première femme juge de la Cour suprême du Canada.
- 1975 — Un commando arabe débarque sur une plage à Tel-Aviv et pénètre dans un hôtel où il prend une quarantaine de personnes, clients et employés, en otage.
- 1966 — Un avion britannique percuté le Mont Fuji au Japon: 124 morts.
- 1958 — 11 ouvriers se noient dans la rivière des Prairies à Laval-des-Rapides.

## MERCURE

### Le «Robin des bois» des années 90», affirme le juge

Suite de la Une

de Mercure ne le forcera pas à abandonner ses travaux sur le paclitaxel, dit-il. Son produit subit présentement des tests cliniques dans trois hôpitaux de Montréal et les statistiques accumulées depuis un an et demi sont en voie d'être analysées.

«Ça ne me facilitera pas la vie. Je devais partir pour Montréal en fin de semaine prochaine pour travailler au projet mais je devrai aller ailleurs (en prison). Dans le fond, je suis soulagé que cette affaire soit finie. Ça faisait deux ans et demi que l'enquête avait débuté. J'aurais pu disséquer plusieurs des cas entendus et faire abandonner les accusations. Mais à 1000\$ par jour en frais d'avocat? J'ai pas cet argent et j'ai pas de temps à perdre», note M. Mercure.

En cour, le biologiste, qui a reconnu sa culpabilité à 22 chefs d'accusation, a simplement déclaré qu'il avait agi pour aider les gens, des cueilleurs d'if, l'arbre duquel on extrait le paclitaxel, à se sortir d'une situation économique précaire. «Je n'ai pas fait d'argent avec ça», résume-t-il. Le juge Bécu l'a appelé le «Robin des bois» des années 1990.

Claude Mercure n'en est pas à son premier coup dur. Il a été poursuivi par le géant pharmaceutique américain Bristol-Myers Squibb pour avoir utilisé le mot Taxol, marque de commerce de cette firme, pour désigner le

paclitaxel, une cause perdue par le biologiste de Port-Daniel. Il s'escrime également depuis plusieurs années avec le gouvernement du Québec pour obtenir un meilleur appui financier pour son projet, qu'il veut mener jusqu'à la mise en marché de son remède, mais sans céder le contrôle de l'entreprise.

## FAUX RELEVÉS

Les actes pour lesquels le chercheur et ses anciens employés ont fait l'objet d'enquête sont liés à des gains non déclarés, du travail au noir en d'autres mots, et à des faux relevés de cessation d'emploi, où le nombre de semaines travaillées ou les gains assurables sont erronés, explique l'enquêteur Gilles Fournier, du Développement des ressources humaines.

Depuis quelques années, ce ministre resserre la vis un peu partout au pays pour dissuader les travailleurs et les employeurs de recourir à diverses façons de gonfler les prestations d'assurance-chômage ou d'augmenter les sommes déductibles d'impôt. Dans les régions qui dépendent beaucoup des emplois saisonniers comme la Gaspésie, la détection de ces fraudes fait plus de bruit.

Le paclitaxel sert dans le traitement de plusieurs formes de cancer, dont celui du sein, du poumon et des ovaires. Claude Mercure y consacre le plus clair de ses énergies depuis maintenant sept ans.

## BOUCHER

### Document de la ville sur les repas entre les mains de Québec

Suite de la Une

décision d'un arbitre qui a ordonné à la Ville de rétablir à 40 heures (et non 35) la semaine de travail de ses employés manuels.

La mairesse a tout de même laissé savoir que la question du «mandat général» des cols bleus avait été abordée en après-midi. Par le passé, elle a toujours soutenu que l'effectif de 230 travailleurs était trop élevé pour les besoins de la ville.

Mme Boucher n'a pas encore pu dire combien coûterait à Sainte-Foy les honoraires judiciaires de ses avocats. Elle a cependant laissé savoir que les frais de l'arbitre s'étaient élevés à 11 000\$, payables moitié-moitié avec le syndicat.

Dans le dossier des repas d'avant conseil, la mairesse a par ailleurs indiqué que la position de la municipalité était maintenant entre les mains du ministre des Affaires municipales. Celle-ci fait 27 pages et conclut qu'elle et ses conseillers avaient le droit de réclamer le paiement de leur repas à la Ville. Le document n'a pas été rendu public.

## UN NOUVEAU LOGO

La réunion d'hier a aussi donné lieu à quelques questions sur le nouveau logo de la ville.

Une citoyenne s'est interrogée s'il était opportun de faire refaire l'emblème en cette période de compression

budgetaire. La réalisation du nouveau logo, qui viendra en relève de l'ancien carré gris de Sainte-Foy, a été confiée à la maison Mercier communications de Sillery. Elle coûtera 44 000\$. À ce montant, il faut ajouter 7000\$ pour l'installation du sigle à l'intérieur de l'abri-bus donnant accès à l'hôtel de ville. L'abri appartient à la municipalité.

La mairesse a soutenu que le moment était fort propice pour le changement de logo puisque de toute façon l'adresse de l'hôtel de ville changera elle aussi. Elle a ajouté que la papeterie existante n'allait pas se retrouver au panier et que le nouvel emblème ne serait pas apposé automatiquement à tous les véhicules de Sainte-Foy. «Cela se fera, dans la mesure du possible, au fur et à mesure des besoins d'entretien.»

La Ville a enfin adopté hier un règlement d'emprunt de 6 millions pour la réfection du troisième et dernier tronçon du boulevard Versant-Nord.

En théorie, les travaux devraient être terminés au printemps. Il est toutefois possible qu'entre-temps, le boulevard soit en partie fermé à la circulation. C'est que le deuxième tronçon, qui n'est pas encore parachevé, est en piteux état. «L'entrepreneur chargé des travaux doit nous faire savoir prochainement s'il sera en mesure de faire des travaux temporaires en attendant la couche finale. S'il ne peut pas, nous devons le fermer», a dit la mairesse.

## TERRORISTE

### Carte blanche de Peres pour éliminer le Hamas

Suite de la Une

interlocuteur anonyme au nom du Mouvement de la Résistance islamique (Hamas), qui a mis en garde Israël contre de nouveaux attentats «encore plus meurtriers».

Israël, en état d'alerte maximum, était juste en train d'enterrer ses morts de la veille. À Jérusalem, un intégriste venu de la région de Naplouse en Cisjordanie avait actionné sa charge dimanche dans un autobus, tuant 19 personnes.

Mais, alors que Jérusalem était quadrillée hier dès l'aube par le plus important déploiement militaire depuis la guerre de 1967, les intégristes ont choisi de frapper à Tel-Aviv, la métropole israélienne.

L'explosion meurtrière a pris de court le président palestinien Yasser Arafat, qui venait de prononcer un plaidoyer contre les attentats devant plus de 10 000 Palestiniens rassemblés à Gaza pour manifester contre la violence.

M. Arafat, pressé de toutes parts de réprimer plus durement les intégristes, notamment par les États-Unis, a appelé à une coopération «urgente» avec Israël afin «d'éradiquer le terrorisme». Il a dit espérer qu'on ne va pas «récompenser ces terroristes», allusion au risque de rupture des contacts entre Israël et l'autorité palestinienne.

Condamnant fermement le nouvel attentat d'hier, le président Bill Clinton s'est bien gardé de mettre en doute la bonne volonté de M. Arafat. «Je suis convaincu qu'il va maintenant répondre à l'appel que je lui ai lancé, à l'appel que le premier ministre israélien lui a lancé, que d'autres lui ont lancé, pour qu'il fasse plus», a déclaré le président américain en soirée.

Le gouvernement israélien, réuni en séance extraordinaire à Tel-Aviv, a de son côté décidé de

créer un état-major spécial chargé de la lutte antiterroriste. Cet état-major a obtenu carte blanche pour prendre toute mesure qui s'impose, a indiqué le premier ministre Shimon Peres.

En soirée, Israël a de plus annoncé sa décision d'interdire aux Palestiniens de Cisjordanie la libre circulation entre les zones autonomes. «Il leur est désormais interdit, jusqu'à nouvel ordre, de quitter leurs localités respectives», a annoncé un porte-parole militaire.

À la suite de l'attentat, l'armée israélienne a lancé plusieurs opérations hier en Cisjordanie, investissant le camp de réfugiés palestiniens de Fawwar en Cisjordanie, arrêtant des dizaines d'habitants et murant les maisons familiales de deux auteurs d'attentats intégristes.

Les forces de sécurité palestiniennes ont pour leur part arrêté un homme soupçonné d'être le commanditaire de trois de quatre récents attentats suicide, a annoncé Zakariya Balouchi, numéro deux des services secrets palestiniens.

Il a identifié ce suspect comme étant Mohammed Abou Wardeh, 28 ans, originaire de Ramallah, en Cisjordanie.

Selon M. Balouchi, ce jeune homme aurait reçu des instructions codées de l'étranger, ordonnant de commettre ces attentats. La télévision israélienne a pour sa part affirmé que des ordres lui sont venus depuis la Jordanie.

Chose certaine, l'attentat d'hier a fait monter d'un cran la tension un peu partout en Israël où plusieurs incidents ont été rapportés. Quatre militaires israéliens, dont un colonel, ont été tués en soirée et neuf autres ont été blessés au Liban sud et dans le nord d'Israël dans des opérations que leurs auteurs, en outre la Résistance islamique, branche militaire du Hezbollah pro-iranien, ont «dédiées» aux kamikazes intégristes qui ont laissé leur peau dans les attentats des derniers jours.



VENTE AU RABAIS

## LE BAS LYCRA CAMÉO

4.<sup>29</sup> Rég. 5.75\*

25% de réduction sur le bas-culotte nylon et lycra 20 deniers à culotte renforcée. Cette réduction s'applique aussi sur le bas lycra culotte amincissante et lycra scintillant signés Caméo.

la maison  
**simons**  
PLACE STE FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

\*Le prix régulier signifie le prix auquel cet article est habituellement vendu chez Simons et n'est pas une indication du prix auquel est vendue la majorité des articles en question.

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS

### 59 cm de neige

#### L'Est du Québec paralysé

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Une bonne partie de l'Est du Québec a été littéralement paralysé, hier, par une forte tempête de neige. Si les accumulations varient d'un secteur à l'autre, des vents violents ont rendu la visibilité complètement nulle en plusieurs endroits. La 132 a même été fermée durant près de six heures.

Selon Environnement Canada, la situation devait s'améliorer graduellement cette nuit et aujourd'hui. L'avisement de vents violents (de 60 à 100 km/h) a été remplacé par des avisements de froid intense et de poudrière. « Les vents oscilleront de 40 à 60 km/h cette nuit pour devenir de 30 à 50, demain (aujourd'hui), précise Gilles Coulombe. Des averses de neige sont également prévues, avec un maximum de -8. » De nouvelles précipitations sont attendues, jeudi.

Hier, des rafales de vents atteignant 120 km/h ont rendu la visibilité nulle sur la quasi-totalité de l'Est. Seule l'extrémité de la péninsule a été relativement épargnée. À Gaspé, hier midi, un soleil radieux brillait sur la ville alors que les vents modérés causaient de la poudrière par endroit.

Ailleurs, la neige et la poudrière ont forcé Transports Québec à fermer quelques routes.

**Quelques routes ont été fermées, dont la 132**

La 132 a été interdite à toute circulation entre Baie-des-Sables et Tourelle, pendant près de six heures. Une autre portion, entre Ruisseau-Castor et Manche-d'Épée, a été fermée durant trois heures. En avant-midi, une portion de la 198 a aussi été interdite durant deux heures, entre Anse-Pleureuse et Murdochville. Dans certains secteurs, les conditions étaient toujours difficiles, en soirée hier.

Les conditions routières difficiles sont à l'origine de plusieurs accidents, dont un mortel. Un résident de Sainte-Hélène de Kamouraska a perdu la vie, vers 21 h 40 dimanche, lors d'une collision frontale survenue sur la route 230, à la hauteur de Saint-Pascal de Kamouraska. Vers 8 h hier, un minicar ramolage impliquant cinq véhicules, à Bonaventure. Quatre personnes ont été blessées. Au total, la Sûreté du Québec rapporte 16 accidents, dont 12 en Gaspésie.

Tôt en matinée, Orléans Express a annulé tous ses départs et arrivées dans l'Est. Le service a été rétabli en milieu d'après-midi. De légers retards ont été enregistrés dans les divers aéroports et à la traversée fluviale Matane/Côte-Nord.

De Matane vers l'est, la plupart des établissements gouvernementaux, des institutions financières et scolaires ont fermé leurs portes. C'est le cas, entre autres, à Matane, Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé, dans la Baie-des-Chaleurs et aux Îles-de-la-Madeleine. Dans le Bas-Saint-Laurent, la situation s'est toutefois graduellement améliorée à compter de la mi-journée.

Depuis samedi, il est tombé une dizaine de centimètres de neige à Mont-Joli et 59, à Gaspé. La Baie des Chaleurs et l'axe Matane/Madeleine ont également été éprouvés avec plus d'une vingtaine de centimètres au cours des 24 dernières heures.

IL Y A 25 ANS...

La neige et le vent ont rappelé quelques souvenirs. Il y a 25 ans, le 4 mars 1971, la tempête du siècle paralysait le Québec. Plus de 47 centimètres, accompagnés de violentes bourrasques, avaient alors paralysé la province.

## STONEHAM



Les locataires auraient déposé des cendres chaudes sur le perron calciné ci-dessus. Le feu s'est par la suite propagé à trois autres condos par l'entrevoil.

## 4 condos en fumée

### Des cendres chaudes sur le perron...

CLAUDE VAILLANCOURT

Le Soleil

■ STONEHAM — Quatre prestigieux condos situés en bordure des pistes de la station touristique Stoneham ont été rasés par les flammes, hier soir, à l'occasion d'un incendie dont les pompiers ne sont pas encore en mesure de déterminer les causes exactes.

« Il y a une chose de certaine, a affirmé le chef de la brigade de pompiers de Stoneham et Tewkesbury, Allen McKeown. L'incendie a débuté sur un perron de porte pour se propager dans l'entrevoil de l'édifice qui compte huit condominiums. »

Selon le chef McKeown, les enquêteurs envisagent la possibilité que le feu ait été déclenché par des cendres que les locataires du condo auraient déposées sur le perron de porte.

« On ne peut affirmer que c'est la

cause certaine, on verra plus tard », a relaté le chef des pompiers au moment où ses hommes s'affairaient à éteindre le sinistre.

Les dommages sont évalués à au moins 300 000 \$. Les condos sont localisés en bordure des pistes, sur la rue des Alpes, à gauche de la station de ski quand la montagne nous fait face.

Dans l'éventualité où le dépôt de cendres chaudes sur la galerie d'un logement ait effectivement causé cet incen-

die que les policiers de la Haute-Sainte-Charles qualifient de majeur, ce serait le deuxième cas du genre cet hiver. Le 23 janvier, M<sup>me</sup> Nicole Vilaire décédait dans sa résidence de l'île d'Orléans lors d'un incendie dont on attribue encore la cause au dépôt de cendres chaudes.

Présent sur les lieux, le propriétaire de la station touristique, M. Marc Blondeau, n'a voulu formuler aucun commentaire.

Stoneham, avec la station de ski de Mont-Sainte-Anne, sont les deux endroits qui accueillent le plus grand nombre de villégiaturés de ski dans la région de Québec car ils gèrent un lot important de lieux d'hébergement.

« Nous ne sommes même pas capables d'interroger les locataires du condo », a expliqué le chef McKeown. Aucun de nos gens ne les ont vus depuis le début de l'incendie. »

## VIRAGE AMBULATOIRE

## CLSC ouverts de 8 h à 20 h

ROBERT FLEURY

Le Soleil

■ QUÉBEC — Il sera possible de consulter un médecin sans rendez-vous de 8 h à 20 h sur semaine dans la plupart des CLSC de la région de Québec à compter du 1<sup>er</sup> avril. Ailleurs, des cliniques médicales privées seront mises à contribution pour offrir une plage horaire plus étendue.

Ces services existent déjà dans des CLSC comme La Source à Charlesbourg, Haute-Ville, Basse-Ville et Limoilou à Québec ou le CLSC de Portneuf seront un peu plus étendus de façon à offrir une meilleure plage horaire.

« Les orientations du ministère de la Santé n'ont jamais été très claires et comme nous avions de la difficulté à recruter des médecins, certains CLSC ont préféré mettre leurs priorités dans l'organisation d'autres services », explique le président sortant du regroupement des CLSC de la région de Québec et président du CLSC La Source à Charlesbourg, M. René Bourque.

Sur des territoires aussi vastes que ceux desservis par le CLSC Orléans, qui s'étendent de Beauport à Saint-Tite-des-Caps en passant par l'île d'Orléans, des ententes ont été conclues avec des cliniques privées et l'urgence de l'hôpital de Sainte-Anne de Beau-

port, transformé en foyer d'hébergement de longue durée, agira comme point de service.

Les CLSC Sainte-Foy/Sillery, Laurentien et de la Jacques-Cartier se concentreront avec les cliniques médicales des environs compte tenu de la présence d'hôpitaux et surtout de nombreuses cliniques sur leur territoire.

« Nous avons deux hôpitaux (le CHUL et Laval) et une foule de cliniques, ça ne servirait à rien de faire de la duplication. Nous allons nous assurer qu'il y aura de la consultation sans rendez-vous de 8 h à 20 h », dit Renée Lamontagne, du CLSC Sainte-Foy/Sillery.

À Val-Bélair, Claude Soucy du CLSC de la Jacques-Cartier rappelle que l'hôpital Chauveau continuera d'offrir des cliniques médicales et une urgence. « Nous allons aussi nous concerter avec d'autres cliniques du territoire », dit-il. Les médecins du CLSC oeuvrent

en priorité auprès des jeunes, sans rendez-vous.

## EFFETS DU VIRAGE

Autres effets du virage ambulatoire, 20 infirmières arrivent aujourd'hui dans les Centres locaux de services communautaires en provenance du réseau hospitalier, soit deux par CLSC, et cela en attendant l'arrivée plus massive de personnel infirmier, de préposés aux malades et d'auxiliaires familiales à raison de 15 ou 20 par établissement après le 1<sup>er</sup> avril.

« Les directions de centres hospitaliers recevront un communiqué mardi (aujourd'hui) les informant des postes disponibles dans les établissements de longue durée et dans les CLSC », confirme la directrice de la Régie, M<sup>me</sup> Monique Bégin.

Cet apport en personnel gratuit semble le bienvenu car plusieurs CLSC avouent avoir connu une augmentation considérable de la demande de soins à la maison, conséquence de la courte durée d'hospitalisation et du maintien de personnes âgées à domicile.

De plus, à compter d'avril, les téléphones d'Info-santé seront transférés automatiquement aux CLSC durant le jour (de 8 à 8), ce qui permettra une meilleure répartition des appels.

## FLORALIES 1998

## La chicane québécoise se transporte en Europe

MICHEL CORBEIL

Le Soleil

QUÉBEC — L'idée de tenir des Florales internationales, en 1998, à Valcartier, risque plus que jamais de dégénérer en querelle de famille entre Québécois, en Europe, devant le groupe international autorisant la tenue de l'événement.

Hier, pendant que les élus péquistes accentuaient leurs pressions en faveur de la proposition du propriétaire du Village des Sports, Guy Drouin, deux délégations d'ici s'apprêtaient à se rendre à Dijon, en France, pour comparaître, le 8 mars, devant l'Association internationale des producteurs horticoles (AIPH).

Les deux logeront dans le même hôtel, en France. Mais leurs vues sur la manifestation nécessitant des investissements privés de 10 millions \$, que voudrait organiser M. Drouin, sont toujours à l'opposé.

Joint la veille de son départ, le directeur général de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIOHQ), Jacques Côté, affirme qu'il « serait gênant de l'appuyer » devant la vingtaine de pays membres. La « faisabilité » du projet de Valcartier ne serait pas démontrée.

M. Côté parle de la « vocation tardive » de l'homme d'affaires Drouin. « C'est avec lui qu'on a un différend. »

M. Côté se désole du fait que la controverse pourrait laisser croire que les Florales intérieures de 1997, projet plus modeste avec 1,5 million \$ à injecter, est en danger. Selon lui, cet autre événement est assuré de se réaliser.

Le directeur général n'a guère prisé que le ministre Guy Chevrette ait écrit qu'il est du devoir de sa Fédération « de tout mettre en oeuvre pour appuyer M. Drouin ». Hier, son président, Jean Lamontagne, a répliqué à M. Chevrette. « Des projets de Florales extérieures, avec en tête à peu de choses près les mêmes acteurs, ont avorté après avoir coûté des fortunes au Trésor public », faisant allusion au projet parrainé sans succès par la Ville de Charlesbourg.

## UNE « SURPRISE »

La délégation du Village des Sports s'est envolée pour l'Europe, hier. Parmi elle, se trouve M. Michel Fernet. Le directeur général prend congé pour soutenir aussi bien le développement de l'horticulture que celui des régions.

La Fédération interdisciplinaire fait preuve « d'une mesquinerie éhontée. Après Québec 2002, après les difficultés que connaît la région avec l'État, qui a le droit de traiter cavalièrement toute forme de développement et de reconnaissance internationale? »

Pour l'instant, seule la Fédération interdisciplinaire possède une reconnaissance officielle de l'AIPH. « Je ne peux dévoiler notre stratégie, mais la FIOHQ va avoir la surprise de sa vie. » M. Fernet avance que Québec aurait pu hériter de cette prestigieuse exposition florale à trois reprises, depuis les années 1970. « Les trois fois, des gens de Québec ont eux-mêmes tiré dans la chalupe. »

Par ailleurs, les députés péquistes de la région ont voté leur appui à Valcartier, au terme d'un caucus spécial. Le chef de cabinet du député Raymond Brouillet, représentant la circonscription où se trouve Valcartier, souligne que la proposition est « bien montée. Et ce sont 160 emplois à court terme ».

Le Baron Rouge fait les choses en **GRAND** pour ses 31 ans...  
FESTIN spécial anniversaire

Fondue parmesan  
Potage maison  
Émincé de filet mignon au poivre ou Côte de boeuf au jus ou  
filet mignon  
Gâteau Dame Blanche  
Thé, café ou lait

Valide du dimanche au vendredi

31\$\*  
pour  
2 personnes

\* Non valide les samedis et les jours de fêtes.

## BARON ROUGE



350, boul. Ste-Anne, Beauport 667-1355

## TÉLÉ-UNIVERSITÉ

# Lévis rappelle son vif intérêt

MARC SAINT-PIERRE  
Le Soleil

LÉVIS — Le projet faisant semble-t-il saliver beaucoup de monde, la ville de Lévis va rappeler à la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, le «vif intérêt» qu'elle a quant à l'implantation de la Télé-Université sur son territoire.

Les «considérants» étant somme toute assez explicites, c'est sans aucun commentaire qu'une résolution en ce sens a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal de Lévis, hier soir.

Du texte de la résolution, il se dégage que Lévis s'est rendue à tous les prérequis de cette éventuelle implantation. Et que le c.a. de la Télé-Université en était à attendre l'approbation du gouvernement québécois au moment où Lucien Bouchard a remanié le cabinet hérité de Jacques Parizeau.

«Suite au remaniement du cabinet des ministres qui est intervenu le 29 janvier 1996, le projet d'implantation de la Télé-Université à Lévis semble avoir été remis en cause par les intervenants ministériels concernés, ceci en dépit de nombreux avantages concurrentiels que la ville de Lévis présente à cet égard», indique aussi en noir sur blanc le texte de la résolution lévisienne.

Interrogé à l'issue de la séance, le maire de Lévis, Denis Guay, a été encore plus clair.

«Il y a des gens qui voudraient l'avoir à la suite du départ de M. Garon. C'est dans ce contexte que nous avons adopté notre résolution», a dit le maire, en se gardant bien d'aligner quelque nom que ce soit.

Si le maire Guay a démontré des qualités de diplomate dans les circonstances, d'autres milieux de la Rive-Sud se sont moins gênés pour pointer du doigt à tort ou à raison le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, qui voudrait meubler son espace Saint-Roch, entre autres avec la Télé-Université.

La Télé-Université a de quoi intéresser! C'est un projet d'immobilisation de l'ordre de 10 millions \$ et 100 emplois à la clé.

Pour l'heure, coincée dans des locaux inadéquats à Sainte-Foy, la Télé-Université est sur le point d'être relocalisée.

## CHARLESBOURG

# Prof accusé d'agressions sexuelles

Un professeur d'école primaire de Charlesbourg, Pierre Bilodeau, a été arrêté à son domicile jeudi et a comparu au palais de justice de Québec vendredi sous sept chefs d'accusations d'agressions sexuelles. Les actes qui lui sont reprochés se seraient produits entre 1982 et 1991, sur trois mineurs fréquentant l'école primaire La Fourmière, où enseignait alors le professeur. Il travaille maintenant à l'école



Pierre Bilodeau

Bourg-Royal. Bilodeau a été remis en liberté en attendant la suite des procédures judiciaires, mais il a été relevé de ses fonctions d'enseignant, a indiqué hier la présidente de la commission scolaire, Marguerite Dorion. Des trois personnes qui auraient été ses victimes, deux sont aujourd'hui majeures. C'est la Direction de la protection de la jeunesse qui a soumis ce dossier aux policiers. Si d'autres victimes souhaitent porter plainte, elles peuvent le faire en communiquant avec le détective Yvon Bédard, au 624-7874, ou avec le procureur de la couronne, Me Geneviève Lacroix, au 649-3500. C.S.

## LÉVIS

# Beaucoup de construction

En 1995, Beauport et Saint-Jean-Chrysostome se sont résolument démarquées des autres villes de la grande région de Québec pour ce qui est de la construction de maisons unifamiliales, selon des chiffres de la SCHL. À Beauport, ce sont pas moins de 149 maisons unifamiliales qui ont été construites, ceci propulsant à 193 le total de constructions en 1995, en comptant les unités d'habitation, jumelés, en rangée, multifamiliaux locatifs ou condos. À Saint-Jean-Chrysostome, ce sont 114 maisons unifamiliales qui ont vu le jour pour un grand total de 168.



JOCELYN BERNIER

## QUÉBEC

# Soutien à la recherche en cardiologie

La Banque Nationale vient d'annoncer une contribution de 50 000 \$ au Fonds de recherche de l'Institut de cardiologie de Québec. La remise a eu lieu au cours d'une récente cérémonie. Dans l'ordre habituel sur notre photo, Laurent Hamel, administrateur de l'Institut de cardiologie de Québec, Christian Leclerc, vice-président de la Banque Nationale (Québec-Charlevoix), Jacques Desmeules, président de l'Institut de cardiologie, Jean Houde, premier vice-président aux affaires bancaires à la Banque Nationale, et Paul-Henri Brochu, administrateur de l'Institut de cardiologie.

## QUÉBEC

# Sondage sur L'Allier

La radio AM et la télévision française de Radio-Canada à Québec dévoileront, aujourd'hui, les résultats d'un sondage SOM sur le sujet de la popularité de l'administration du maire Jean-Paul L'Allier à Québec. À CBV 980, Michel Lamarche, l'animateur de Québec Express, précisera, dès 17h40, la méthodologie du sondage. Puis, à 18h, simultanément à la radio et au Québec ce soir, le bulletin d'information télé animé par Jean Martin, on dévoilera les résultats de ce sondage. André Forgues, directeur de l'information au SOLEIL, et Robert Gravel, de l'Énap, analyseront les résultats. Le maire L'Allier interviendra au cours de l'émission télévisée. À la radio, les citoyens auront la possibilité de s'exprimer grâce à une ligne ouverte. J.D.

## SAINTE-MARIE

# Braconnage

Un résident de Saint-Anselme, dans Bellechasse, vient d'écoper de quelque 7000 \$ d'amende pour des actes de braconnage ciblant

le chevreuil, a fait savoir la direction de Chaudière-Appalaches d'Environnement et Faune. Il s'agit d'Éric Fillion, qui a reconnu sa culpabilité à une enfilade de six infractions à la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Éric Fillion s'est ainsi vu imposer une amende totale de 6975 \$, plus les frais juridiques. M.S.P.

## QUÉBEC

# Saisie au salon de billard

Le responsable du Billard Mondial, du 1535, chemin Sainte-Foy, à Québec, a assisté en grommelant à la saisie de tout le matériel du commerce hier matin. M. Habid Reda fulminait contre le propriétaire de l'édifice qui, disait-il, le harcèle pour qu'il quitte les lieux afin de relouer. Le gestionnaire de l'immeuble, M. Rémi Racine, de Montréal, a de son côté apporté quelques bémols: s'il a obtenu une ordonnance de saisie, c'est «entre autres» parce que le locataire n'a pas payé son loyer depuis un an. «C'est sûr qu'on le harcèle pour qu'il sorte et pour pouvoir relouer assitôt», mentionnait M. Racine. C.S.

## PLAINES D'ABRAHAM

# Projet de piste pour patins à roues alignées

FRANÇOIS POULIOT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La Commission des champs de bataille demande à la population son avis sur la construction éventuelle d'une piste pavée de 1 km pour les amateurs de patins à roues alignées.

«C'est une solution de rechange. Au printemps, la Commission avait recommandé aux autorités du Parc de permettre la pratique de l'activité sur les Plaines. Mais en vertu du code de la sécurité routière, nous n'avons pas le droit d'utiliser les rues parce qu'il y a

circulation automobile», a expliqué hier Michel Leulier, directeur de la Commission des champs de bataille.

La piste proposée serait située sur le terrain des sports, à l'intérieur du parcours de jogging. Une bande verte d'environ 4 mètres séparerait les deux

voies. «Nous avons envisagé de fermer une rue à la circulation automobile, mais ce ne serait probablement pas aussi intéressant pour les patineurs. Le tronçon n'arriverait nulle part. L'avantage du circuit, c'est qu'il offre un environnement plus sûr et qu'il pourrait être utilisé pour d'autres activités comme la bicyclette ou le ski à roulettes», ajoute M. Leulier. Il n'est pas exclu que le parcours puisse servir à d'autres fins en hiver.

La construction de la piste, qui sera d'une largeur d'environ 3 mètres, nécessiterait des investissements de l'ordre de 100 000 \$. La ville de Québec, par

le biais de son entente sur les en-lieux de taxes, pourrait contribuer pour environ 50 000 \$. Le Parc des champs de bataille puiserait 35 000 \$ à même son budget de fonctionnement. Le financement serait complété par une activité spéciale et l'éventuel concours des Amis des Plaines d'Abraham.

La Commission des Plaines sonde la population jusqu'au 15 mars. Si l'idée de cette piste ne répond pas aux attentes, la Commission n'entreprendra pas le projet et la pratique du patin à roues alignées sera interdite sur les Plaines.

Pour faire connaître votre opinion, vous composez le (418) 649-6251.

# Déjà?

C'est qu'on ne voit pas le temps passer au volant d'une Pontiac. Et avec son V6 de 180 HP, le moteur de série le plus puissant de sa catégorie, la Trans Sport ne fait pas exception à la règle. De plus, c'est la seule fourgonnette dont les sept sièges modulaires sont faciles à enlever. Trans Sport. L'espace et le confort pour agrandir la famille. La puissance pour raccourcir la route...

**TRANS SPORT** **PONTIAC**  
LA PASSION DE CONDUIRE

# Un Kleenex, monsieur le juge?

**E**n sortant de la salle 201 du palais de justice hier, je me suis demandé si quelqu'un aurait l'audace de tendre une boîte de Kleenex au juge Jean Bienvenue. Mais c'aurait été inutile. Car le juge n'a pas versé une larme au cours de la première journée de l'enquête exceptionnelle du Conseil de la magistrature dont il fait l'objet.

Il y aurait eu de quoi pourtant. Car d'autres perles se sont ajoutées à son riche bêtisier pendant cette audition fort courue par les médias. Une trentaine de journalistes occupaient les premiers rangs de la grande salle du palais de justice. Des avocats curieux, certains portant la toge, entraînent et sortaient de la salle, désireux de capturer au moins un petit bout de témoignages. Plusieurs caméramans tentaient de fixer pour la postérité les états d'âme du juge. Traqué par les kodaks au sortir de la salle d'audience l'ancien ministre de l'Éducation paraissait aussi à l'aise qu'un politicien qui participe à une séance oratoire du Conseil des ministres.

« Le Kleenex est le meilleur ami de la femme », a donc dit le juge à une des jurés qui pleurait pendant ce procès maintenant fameux de Tracy Théberge, à Trois-Rivières. Cette juré s'était sentie offensée qu'on ait pu penser qu'elle était raciste, comme un de ses collègues congédié pour ce motif. Deux membres du jury invitées à témoigner ont raconté cet incident. J'ai vu alors tous les journalistes se pencher sur leurs blocs pour noter cette autre boutade de mauvais goût qui allait enrichir la collection de gaffes du juge

Bienvenue. Il avait déjà déclaré, en prononçant la sentence de cette femme coupable d'avoir égorgé son mari, que « lorsqu'une femme décide de s'abaisser, elle le fait jusqu'à un niveau de bassesse que même l'homme ne peut atteindre ». Il avait affirmé aussi que le meurtre commis par l'accusée était pire que la violence exercée contre les Juifs par les nazis. Selon lui, les millions de Juifs ont péri sans souffrance dans les chambres à gaz.

Mais d'autres bêtises moins médiatisées ont été entendues, hier, pendant le déroulement de la bande audio. On entend le juge Bienvenue étaler son immense culture en associant l'accusée à Salomé, Mata Hari, Charlotte Corday, Dalila. On l'entend déclarer que les animaux (votre chat, précise-t-il même!) ne descendent jamais aussi bas : « les animaux tuent pour se nourrir » eux. On l'entend se moquer des fausses tentatives de suicide de l'accusée : « du grand guignol », dit-il. « Les vrais suicidés n'inventent pas leurs gestes, mais les commettent vraiment. » On l'entend admonester une avocate de la défense qui réagissait à ses propos, l'exhortant à respecter sa profession, puis l'invitant à sortir. On l'entend se moquer des « contorsions grotesques » de l'accusée, de ses larmes mensongères, des larmes sèches qui n'ont jamais perlé sur ses joues durant le procès.



Ghislaine Rheault

La diatribe du juge a résonné fort dans la grande salle du palais. L'heure était solennelle, même si, comme l'a fait remarquer une habituée des lieux, la tenue des deux avocates encadrant les trois juges, comme des anges gardiens sur le banc, n'était pas très conventionnelle: l'une portait un tailleur rouge, l'autre un

foulard de la même couleur.

## AVOIR DU TOUPET

Ma veste noire passe-partout, était beaucoup plus sobre. Mais ça ne m'a pas empêché d'être rappelée à l'ordre par l'un des gardiens qui exhibent sur leur chemise bleue, la badge « constable spécial. » Pourtant, je n'avais pas chuchoté, je ne m'étais pas mouchée bruyamment, je n'avais pas caché de boîte de Kleenex sous ma chaise, je ne n'avais pas enlevé mes chaussures, ni laissé sonner un téléphone cellulaire. Qu'ai-je donc fait de si grave? Assise à la première rangée d'ordinaire réservée au public, j'ai tout simplement relevé mes lunettes dans mon toupet, comme je le fais machinalement quand je n'en ai plus besoin pour lire. Mais un gardien pointilleux m'a promptement rappelée à l'ordre. Le décorum! Le respect de la cour, c'est sérieux... et parfois incompréhensible. Si j'avais eu un anneau dans le nez, trois couettes rouges sur un crâne rasé, un tchador, j'aurais

compris à la rigueur ses réticences. Mais des lunettes posées sans ostentation sur ma tête plutôt que sur le bout de mon nez! J'en suis encore baba!

C'est aussi dans cette atmosphère solennelle qu'on a entendu le juge Bienvenue (sur la bande son) signaler à Tracy Théberge que son geste avait coûté des milliers de dollars à l'État. C'est vrai, et ce l'est pour tous les crimes. Mais cette remarque m'a paru un peu ironique. Je n'ai pu m'empêcher de penser aussi au coût faramineux de cette enquête présidée par trois juges et deux avocates. À tous les agendas bloqués pendant six jours pour examiner sa conduite: ceux de l'avocat-enquêteur et son adjoint, comme de tous les témoins qui y sont assignés. À tous ceux qui vont s'escrimer pendant des semaines sur cette histoire, au personnel rattaché au tribunal, aux « constables » spéciaux de faction pour préserver le décorum. Mais peut-être faut-il passer par une procédure pareille pour crever un abcès, rappeler le petit catéchisme auquel les juges sont astreints et restaurer en bout de ligne la crédibilité de la magistrature. L'indépendance des juges est fondamentale. Mais elle doit s'appuyer sur le respect et la confiance du public et l'assurance qu'un magistrat peut être sanctionné quand il commet un impair grave et destitué le cas échéant. Quand un juge met ce respect et cette confiance en péril, il doit en répondre devant ses pairs.

Voilà pourquoi le juge Bienvenue aurait peut-être dû avoir l'oeil mouillé. Juste un peu. Un Kleenex, monsieur le juge?

## MEURTRE DE NATALIE BOURGET

# Allen a lui-même appelé la police

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Arthur Allen, qui a été accusé du meurtre au deuxième degré de Natalie Bourget, survenu à Vancouver le 14 février, aurait lui-même téléphoné à la police pour lui signaler la présence d'un cadavre dans un secteur boisé situé à proximité d'un site panoramique.

Hier, le sergent Barry Nickerson, de la police de Vancouver-Ouest, a donné cette précision au SOLEIL, ajoutant que les policiers avaient même vérifié dans un premier temps pour savoir s'il ne s'agirait pas d'une mauvaise plaisanterie.

Finalement, le corps de Natalie était retrouvé vers 3 h 30, dans la nuit qui a suivi le meurtre (le jeudi 15), à l'endroit indiqué lors de l'appel anonyme.

C'est en retraçant l'origine de l'appel placé par téléphone cellulaire que les policiers ont pu procéder à l'arresta-

tion d'Allen, 45 ans, de Vancouver. Il a été intercepté au milieu de la nuit dans sa voiture.

Dimanche, la soeur de la jeune victime de 26 ans qui était originaire de la Rive-Sud, Chantal Bourget, avait indiqué au SOLEIL avoir appris que c'était le psychiatre de Allen qui aurait communiqué avec la police, après que son patient lui eut confié avoir aidé une femme à se suicider. Ce sont là les informations qui ont été données à M<sup>me</sup> Bourget, lorsqu'elle s'est rendue à Vancouver pour une période de 15 jours au lendemain du

drame. M<sup>me</sup> Bourget est revenue avec les cendres de sa jeune soeur jeudi, et un service religieux a été célébré samedi à l'église Saint-Joseph-de-Lauzon.

C'est donc la suite des procédures judiciaires qui permettra de connaître la version finale de cette affaire.

## CARABINE .22

Hier, le sergent Nickerson a indiqué que Natalie a été tuée d'une seule balle à la tête, projetée avec une carabine de calibre .22. L'arme a été retrouvée dans la fourgonnette de l'accusé.

Le policier confirme par ailleurs les autres renseignements obtenus par la soeur de la victime, à savoir qu'Allen a été accusé dans un premier temps de possession d'une arme dangereuse, et huit jours après le crime, le 22, de meurtre au deuxième degré (sans préméditation). Tout comme M<sup>me</sup> Bourget, il précise que l'autopsie révèle qu'il n'y a pas eu viol.

Allen doit revenir en cour le 11 mars, pour y subir son enquête sous cautionnement. L'homme n'a pas d'antécédent judiciaire. Il a été placé d'ici là sous évaluation psychiatrique.

## Flexible, il s'ajuste à votre volume d'appels.



**VOICI LE FORFAIT FLEX. Fini les minutes à tarif fixe!**  
Le forfait FLEX vous propose un coût par minute qui diminue lorsque votre utilisation mensuelle augmente. Seulement 29,95 \$ par mois, incluant 30 minutes chaque mois. Avec le forfait FLEX, vous ne paierez jamais trop cher pour profiter des avantages du cellulaire.

Coût par minute selon le temps d'utilisation	
Jusqu'à 120 minutes	55¢
de 121 à 240 minutes	45¢
de 241 à 480 minutes	35¢
481 minutes et plus	25¢

**ADOPTÉZ LE FORFAIT FLEX DÈS MAINTENANT ET OBTENEZ UN CRÉDIT POUVANT ALLER JUSQU'À 150 \$!**  
De plus, vous pouvez choisir entre l'utilisation gratuite du centre de message vocal et de télécopie ou 60 minutes gratuites par mois en temps hors pointe pendant toute la durée de votre contrat. Pour plus de renseignements : **Bell Mobilité™**  
1 800 361-0040.

\*Sous contrat de 12 ou de 36 mois. Frais annuels d'accès au réseau, frais d'activation, taxes, options additionnelles, frais d'interurbain et d'itinérance en sus. \*\*Applicable à tout contrat de 36 mois ou 100 \$ pour tout contrat de 12 mois. Entre 20h et 7h en semaine et du vendredi 20h au lundi 7h. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sous réserve d'approbation de crédit. Téléphone non inclus. Disponible chez les dépositaires participants jusqu'au 31 mars 1996.

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Québec  
Centre Cellulaire Charest  
Tél. : (418) 687-2121

Ste-Foy  
La CelluBoutique  
Tél. : (418) 650-1000

Cellulaire 1  
Tél. : (418) 659-3400

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Chicoutimi  
Cellulaire Chic enr.  
Tél. : (418) 696-0506

Place du Royaume  
Tél. : (418) 690-9766

Québec  
Radio d'auto  
de Québec inc.  
Tél. : (418) 871-7776

AGENTS AUTORISÉS

Beauport  
Inter Cellulaire enr.  
Tél. : (418) 660-9909

Charlesbourg  
Télé-Dynamique inc.  
Tél. : (418) 623-5404

Chicoutimi  
Communication Proplus  
Tél. : (418) 690-9300

Lévis  
Cell Pro  
(Div. Centre Automod)  
Tél. : (418) 838-2355

Québec  
Ameublements  
Tanguay inc.  
Tél. : (418) 847-4411

C.B.C.I. Télécom inc.  
Tél. : (418) 626-2773

La Clef de Sol inc.  
Tél. : (418) 627-0840

Rivière-du-Loup  
La CelluBoutique  
Tél. : (418) 868-8888

Robertsonville  
Le Pro du C.B. inc.  
Tél. : (418) 338-3440

St-Romuald  
Novicom 2000  
Tél. : (418) 839-6081



FUTURE SHOP



RadioShack

SPEC

STEREO

## FINALE DE LA DICTÉE DES AMÉRIQUES

## Sept championnes de Québec se qualifient

CATY BÉRUBÉ  
*Le Soleil*

■ QUÉBEC — La région de Québec sera bien représentée à la finale internationale de la Dictée des Amériques 1996, puisque sept championnes d'orthographe d'ici ont réussi à se qualifier à ce concours, auquel prendront part des concurrents de 11 pays d'Amérique et d'Europe.

Cette année, Québec est la région de la province qui compte le plus grand nombre de finalistes à ce concours d'envergure internationale. Autre particularité d'intérêt, tous les finalistes de la région sont des femmes. La grande finale de la 3e Dictée des Amériques, qui se tiendra au Salon rouge de l'Assemblée nationale du Québec, comprendra une dictée du parolier Luc Plamondon et un jeu questionnaire. Cinq grands champions seront couronnés à l'issue de ces

épreuves, qui seront télédiffusées sur les ondes de Radio-Québec le 30 mars à 18h.

Quatre des finalistes de la région ont été sélectionnées parmi 6000 personnes ayant participé à l'épreuve éliminatoire du concours, qui s'est tenue dans 27 villes du Québec. Dans la catégorie junior (moins de 18 ans), au volet grand public, les finalistes sont Catherine-Eve Turcotte, de Sainte-Foy, et Nancy Desureault, de L'Ancienne-Lorette. Chez

les seniors amateurs, les finalistes de la région sont Ginette Dubé, de L'Ancienne-Lorette, et chez les seniors professionnels, Danielle Gladu, de Québec.

Les trois autres finalistes de la région ont réussi à s'illustrer parmi 37 000 élèves des 4e et 5e secondaire de 168 écoles du Québec. Il s'agit de Caroline Cormier, de Sainte-Foy, d'Hélène-Thida Khuong, de l'école des Ursulines de Québec et de Marie Laflamme, de la polyvalente de Lévis. Parmi les 34 finalistes du Québec se trouvent, dans le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, Yves Dubé, de Saint-Modeste, et Claude Perron, de Rimouski. Dans la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean, Christine St-Pierre, de La Baie, et Véronique Tremblay, de Chicoutimi, se sont classées finalistes. Dans la Côte-Nord, Annick Émond, du Centre éducatif l'Abri à Port-Cartier, a été sélectionnée.

## HÔPITAL CHAUVEAU

## Rochon ne revient pas sur sa décision

■ LORETTEVILLE — Le ministre de la Santé Jean Rochon a réagi hier, par voie de communiqué, à la grande manifestation de dimanche pour la survie de l'hôpital Chauveau en tentant d'assurer les citoyens de cette circonscription « qu'ils continueront à avoir accès à des services de qualité et adaptés à leurs besoins », mais il n'a rien changé à sa décision.

Quelques jours avant l'événement, le ministre rappelait que le permis de l'établissement serait modifié le 1er

avril pour en faire un centre d'hébergement de personnes âgées de 82 lits, ce qui mettrait fin à l'hospitalisation des patients réguliers. Le ministre a tenu à rappeler que l'hôpital Chauveau continuerait d'être un centre ambulatoire en maintenant des services diagnostiques de base, des cliniques externes spécialisées et une salle d'urgence malgré le départ de la chirurgie d'un jour et de l'obstétrique.

Le ministre Rochon affirme avoir autorisé la présence de lits d'observation de courte durée à l'urgence afin d'évaluer plus longuement l'état de certains patients avant de décider de leur retour à la maison ou leur transfert dans un autre établissement. R.F.



Mazda Protegé SE 1996

# PROTEGÉ SE. DE L'ESPACE À REVENDRE! (pas cher...)

À seulement 13 895 \$\*, la nouvelle Mazda Protegé SE offre un rapport qualité-prix absolument imbattable.

Son équipement standard n'a rien de standard. Vous voulez des preuves...?

En voici quelques-unes... Siège arrière rabattable 60-40, volant inclinable, essuie-glace à balayage intermittent et radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette et 4 haut-parleurs.

En voici d'autres... Moteur nerveux de 1,5 litre à 16 soupapes DACT, direction assistée - ça tourne sur un 10 ¢! - suspension arrière à double bras trapézoïdal brevetée, et barre stabilisatrice avant.

Mais surtout... prenez le temps d'apprécier l'espace intérieur de la Protegé SE. Il est tout simplement immense! Gagnante pour sa conception OptiSpace, c'est la voiture qui offre le plus d'espace dans sa catégorie... et plus d'espace encore que plusieurs voitures coûtant des milliers de dollars de plus, comme l'Altima et l'Accord.

Et elle consomme très peu d'essence.

Voyez la nouvelle Protegé SE chez votre concessionnaire Mazda.

En considérant l'espace et la qualité que vous aurez achetée, vous trouverez l'ensemble très très économique au pied carré.

NOUVEAU PRIX  
**13 895 \$\***  
PDSF

**mazda**

EMPORTE-MOI

# LE QUÉBEC LE CANADA

CONFÉRENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE

## Johnson entre 2 et 8 chaises

DONALD CHARETTE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, trouve que le gouvernement a mis une pression indue sur des hommes d'affaires pour qu'ils participent à la Conférence socio-économique de la mi-mars qui se tiendra à Québec.

«C'est un stratagème grossier pour mettre de la pression sur ces hommes d'affaires, c'est de la bunkerite», s'est exclamé hier M. Johnson en rappelant que le bureau du premier ministre Bouchard a dévoilé vendredi dernier la liste des 12 hommes d'affaires (à laquelle il faut ajouter les maires de Montréal et Québec) qui ont reçu une invitation personnelle du premier ministre.

Ceci dit, M. Johnson a fortement nuancé ses critiques contre ce sommet qui, selon diverses indications, devrait attirer plusieurs hommes d'affaires influents. Il y a quelques jours, il le décrivait comme «un exercice de rela-

tions publiques qui est vide et qui se rapproche du cynisme le plus répréhensible».

Hier, M. Johnson a convoqué une conférence de presse, qu'il a annulée en matinée puis reconvoquée, pour demander au premier ministre Bouchard d'accorder sept ou huit sièges à ses députés (en anglais il a parlé de 6 ou 7) afin de préserver la représentativité de la Chambre. Plus tard dans la journée, ses adjoints ont communiqué avec les journalistes pour corriger le tir: le PLQ demandait plus que deux sièges offerts en rotation à sept députés libéraux.

En fait, le premier ministre Bouchard avait indiqué à Saint-Félicien que son gouvernement ne disposait que de trois sièges et qu'il trouvait «assez étrange» que l'Opposition en réclame sept! Néanmoins, M. Bouchard s'est réjoui du fait «que M. Johnson ait finalement accepté de revenir sur sa décision et qu'il contribue à cette démarche positive pour le Québec». Il affirme que son gouvernement n'a pas mis trop de pression sur ces chevaliers d'entreprise car il était normal de rendre publique cette liste «d'autant plus qu'ils savaient qu'ils seraient invités».

ON RÉFLÉCHIT MAIS...

Quant à ces dirigeants d'entreprises, dont la plupart sont identifiés au camp fédéraliste, ils ont laissé savoir qu'ils poursuivent leur réflexion mais qu'il est difficile de refuser pareille invitation. «C'est une tribune majeure, d'envergure, qui est susceptible d'attirer un dirigeant comme M. Barrett», de faire

remarquer le porte-parole de la Banque de Montréal, Reynald Monet.

«M. Beaudoin va considérer très sérieusement cette invitation mais il a demandé des informations supplémentaires au bureau du premier ministre», indique Michel Lord au nom de Laurent Beaudoin de Bombardier.

Après avoir souligné qu'une invitation de cette nature se refuse difficilement, Jocelyn Dumas, de la Banque Nationale, souligne que M. André Bérard a demandé plus de renseignements. «On leur dit 'venez au secours de la nation' mais ils se demandent 'qu'est-ce que vous attendez de nous?'», souligne-t-il.

Par ailleurs, le bureau du premier ministre Bouchard a corrigé hier une information, donnée la semaine dernière au cours d'un briefing donné par les organisateurs, et voulant que ces 14 invités spéciaux se partagent trois sièges. En fait, ils seront tous à la table principale pour contrebalancer le poids des

groupes sociaux et des syndicats.

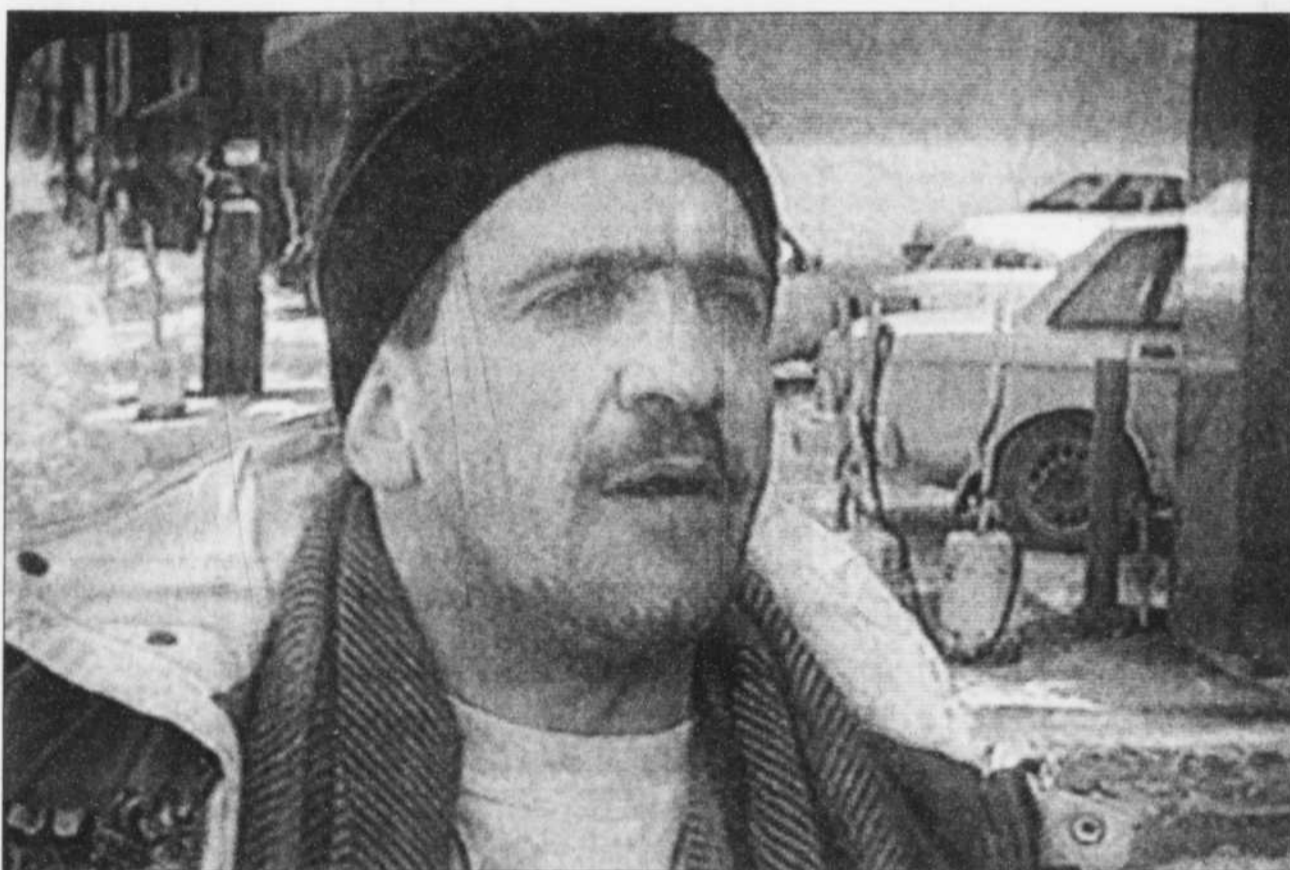
DES JOBS

En ce qui concerne la création d'emplois, l'autre volet de cette conférence après les finances publiques, on prévoit dévoiler cette semaine un «document d'appui». La proposition provenant de la Société québécoise de la main-d'oeuvre, dévoilé hier par le *Globe and Mail*, ne servira pas, dit-on, de document de base pour nourrir la discussion.

Baptisé *Corvée nationale de l'emploi*, ce document propose au gouvernement de recourir à la fiscalité, à la formation de la main-d'oeuvre et aux fonds régionaux de développement pour créer 37 600 emplois permanents par année, pendant cinq ans.

Les auteurs croient que le taux de chômage pourrait être ramené à 6,3% d'ici l'an 2000. Cette stratégie augmenterait de 1,2 milliard \$ les revenus de l'État, de soutenir également la SQDM.

## La prison pour l'intrus du 24, Sussex



GRACIEUSÉ SRC

C'est pour raconter au premier ministre Jean Chrétien son passé d'enfant agressé que Kevin Barry Snow a tenté de pénétrer au 24, Promenade Sussex, à Ottawa. Le Terre-Neuvien de 36 ans, qui a réussi à franchir, vendredi soir, le mur ceinturant la résidence du premier ministre, a écopé hier de quatre jours de détention. Bien qu'il ait déjà purgé cette peine, il devra respecter une période de probation de 18 mois. L'accusé, qui souffre d'alcoolisme, devra aussi se soumettre à une cure de désintoxication. La cour lui a aussi ordonné de toujours rester à au moins 50 mètres du 24, Promenade Sussex, de la colline parlementaire et de l'édifice Langevin, où se trouvent les bureaux du premier ministre. Arrêté sur les lieux dans la soirée de vendredi dernier, Snow a plaidé coupable à l'accusation d'intrusion portée contre lui. L'accusé, originaire de Saint-Jean, Terre-Neuve, a raconté à la cour qu'il a été victime d'agression sexuelle lors de son séjour à l'orphelinat Mount Cashel. Frustré de n'avoir toujours reçu aucune compensation pour ses malheurs passés, il s'est rendu la semaine dernière à Ottawa dans l'espoir de s'épancher auprès de Jean Chrétien. L'avocat de Snow, Me Lawrence Greenspon, a déclaré que l'accusé avait été placé à Mount Cashel à l'âge de neuf ans et qu'il y avait passé plus de quatre ans. «Il y a été brutalisé, il a eu le nez cassé», a-t-il expliqué. Me Greenspon a souligné que Snow, qui était ivre lorsqu'il a escaladé la clôture, n'avait aucune intention de blesser Chrétien.

## Le Bloc n'a aucune chance d'arracher Papineau-St-Michel

JOËL-DENIS BELLAVANCE  
Le Soleil

■ OTTAWA — Bien qu'il y présente un candidat vedette, le Bloc québécois n'a pratiquement aucune chance d'arracher la circonscription de Papineau-Saint-Michel aux libéraux de Jean Chrétien lors de l'élection partielle du 25 mars.

Tout au plus, le candidat bloquiste Daniel Turp peut espérer obtenir 40 % des voix exprimées, estime Pierre Drouilly, professeur de sociologie à l'Université du Québec à Montréal. «À moins qu'il y ait une division du vote et que les conservateurs aillent chercher quelque chose de substantiel, les libéraux devraient gagner ce comté sans problème», croit M. Drouilly.

En tout, six élections partielles auront lieu au pays le 25 mars, dont trois au Québec.

Assuré de remporter la bataille dans Lac-Saint-Jean, l'ancienne circonscription de Lucien Bouchard, le Bloc québécois compte mettre le paquet dans Papineau-Saint-Michel afin de faire mordre la poussière au ministre de la Coopération internationale et de la Francophonie Pierre Pettigrew.

L'autre circonscription, Saint-Laurent-Cartierville, où le ministre des

Affaires intergouvernementales Stéphane Dion se porte candidat, est acquise aux libéraux.

Aux dernières élections fédérales, en 1993, l'ancien ministre André Ouellet, qui a représenté Papineau-Saint-Michel aux Communes pendant près de 30 ans, a facilement remporté la victoire, récoltant 52 % du vote. Le Bloc québécois était arrivé bon deuxième (39,2%), devant facilement le Parti conservateur qui n'avait reçu que 4,4 % du vote.

Les résultats des deux référendums portant sur la souveraineté favorisent aussi les troupes libérales. En 1980, le NON a récolté 63,7 % dans Papineau-Saint-Michel, le OUI 36,3 %. En 1995, le NON a consolidé son avance grâce à un score de 64,6 %.

«Si le Bloc québécois conserve son vote de 1993, j'estime que ce sera déjà un gain, une victoire morale. Mais s'il

obtient en bas de 35 %, il s'agira d'un mauvais message», affirme M. Drouilly.

Pierre Pettigrew devrait donc passer le test sans problème dans Papineau-Saint-Michel, une circonscription francophone à 61%. M. Drouilly émet toutefois une réserve: il s'agit d'une élection partielle où le taux de participation est généralement peu élevé. «Si les gens ne vont pas voter, le vent pourrait tourner de bord», a-t-il dit.

En tout, cinq candidats se font la lutte dans cette circonscription. Les autres candidats sont Nicole Roy-Arcelin, qui représente les conservateurs, Martin Masse, qui porte les couleurs du Parti réformiste, et Raymond Lavigne, qui va au front au nom du Nouveau Parti démocratique.

Les trois autres élections partielles au pays ont lieu dans les circonscriptions de Humber-St-Barbe-Baie-Verte et Labrador, à Terre-Neuve, ainsi que dans Etobicoke-Nord, en Ontario.

Seule une faible participation peut brouiller les cartes

PENSION DE GRANDS-PARENTS

## Le Conseil permanent de la jeunesse suggère des balises strictes

MONTRÉAL (PC) — L'obligation alimentaire des grands-parents envers leur(s) petit(s)-enfant(s) devrait être balisée strictement, afin de la réserver aux cas exceptionnels, estime le Conseil permanent de la jeunesse, l'organisme chargé de conseiller le gouvernement du Québec sur les dossiers reliés à la jeunesse.

Après s'être penché sur le dossier, en fin de semaine dernière, le Conseil permanent de la jeunesse propose à Québec de limiter considérablement la portée de cet article controversé. Les membres du CPJ ont adopté leur position à l'issue d'une réunion avec les Conseils de la famille et des aînés.

Selon la position adoptée par le CPJ, l'obligation alimentaire des grands-parents serait balisée par les conditions suivantes:

D'abord, tous les recours possibles contre les parents devraient avoir été épuisés, avant que le jeune puisse poursuivre ses grands-parents.

Deuxièmement, une obligation alimentaire ne devrait être payée que «pour les choses nécessaires à la vie» des petits-enfants.

Troisièmement, le jugement devrait

tenir compte de la capacité de payer des grands-parents.

Quatrièmement, une séance de conciliation devrait être organisée avant l'audition de la cause en cour.

Cinquièmement, tous les grands-parents, et non ceux d'une seule branche, pourraient être appelés à contribuer. Une éventuelle pension serait alors divisée équitablement entre eux.

Sixièmement, le grand-parent qui paie une pension alimentaire à son petit-fils jouirait des mêmes déductions fiscales qu'un parent qui verse une telle pension.

Septièmement, le gouvernement ne pourrait exiger d'un petit-enfant qu'il poursuive ses grands-parents avant d'avoir le droit de toucher des prestations de sécurité du revenu ou un prêt et une bourse.

Hier, plus de 3500 personnes ont demandé aussi par pétition que la loi actuelle soit bien balisée. Ils suggèrent notamment que le Protecteur du citoyen enquête chaque fois qu'une demande de pension alimentaire est adressée aux grands-parents pour un de leurs petits-enfants.

EN BREF

### Immigrants de passage au Québec

La moitié des immigrants entrepreneurs qui ont été admis au Québec en 1993 et 1994 ont démenagé depuis dans une autre province. C'est ce que révèlent des statistiques obtenues par *La Presse* auprès des gouvernements du Canada et du Québec. Selon les données du fédéral, des 1097 entrepreneurs arrivés au Québec en 1993, et dont Ottawa a retrouvé la trace, seulement 639 (58,2%) habitent toujours ici, et 232 (21,1%) en Colombie-Britannique. Les chiffres du gouvernement provincial confirment que le «taux de rétention» du Québec est en baisse depuis 1990, alors qu'il se situait à 72,4% (c'est-à-dire que 72,4% des immigrants entrepreneurs admis au Québec en 1990 vivent toujours ici aujourd'hui). Selon Québec, seulement 50,5% des entrepreneurs arrivés dans la province en 1994 sont toujours inscrits dans les fichiers de la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Les principales concurrentes du Québec dans la course aux immigrants aisés, l'Ontario et la Colombie-Britannique, conservent la grande majorité des entrepreneurs étrangers qui s'établissent sur leur territoire, plus de 80% dans le cas de l'Ontario, et plus de 90% dans le cas de la Colombie-Britannique. (PC)

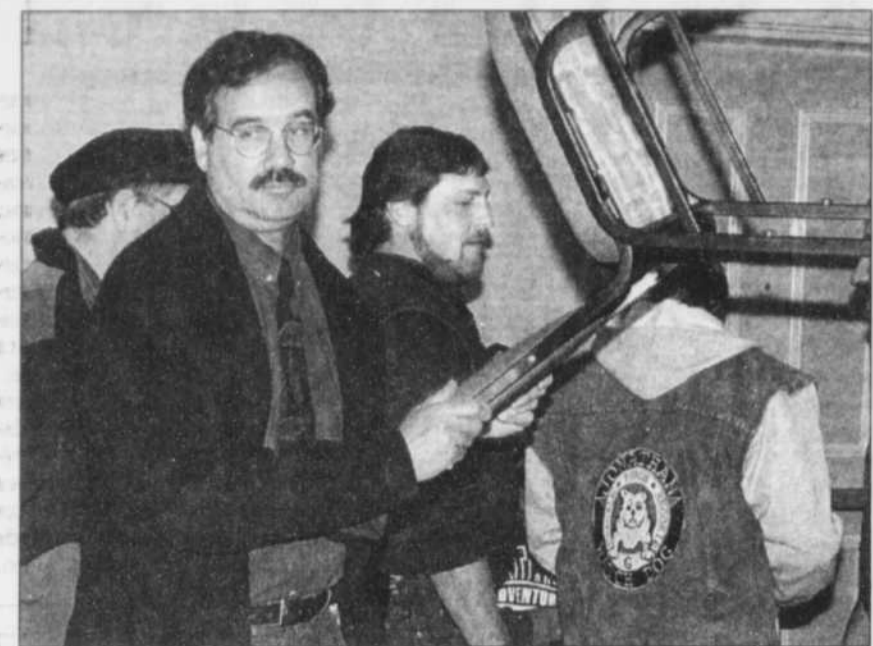
### Gestion contestée

La gestion des fonds accordés à la Fondation québécoise du cancer est contestée par deux administrateurs de l'organisme qui

viennent de donner leur démission. Un des démissionnaires, le Dr Robert Patenaude, affirme que seulement 0,6% du budget de la Fondation est octroyé à la recherche sur le cancer. Le président de la Fondation, Pierre Audet-Lapointe, rétorque que la priorité de son organisme n'est pas de participer à la recherche, mais de venir en aide aux personnes atteintes de cancer. (PC)

### Haïti: une mission de 24 millions \$

La mission de paix canadienne en Haïti coûtera près de 24 millions \$ aux contribuables, a indiqué hier le ministre de la Défense, David Collenette. Les Nations unies auraient normalement dû assumer entre 15 et 17 millions \$ des coûts de cette mission de quatre mois, mais elles ne le feront pas, car les 700 soldats canadiens vont appuyer les 1200 Casques bleus. «Cela respectera le niveau (du budget) de la défense nationale, a expliqué M. Collenette. Nous disposons chaque année d'un montant destiné aux missions de maintien de la paix. C'est ce qui couvrira ces dépenses.» Il a affirmé que ce n'était pas la première fois que le Canada assumait seul les coûts qu'implique sa participation à une mission de paix. Ce fut notamment le cas lorsque des Casques bleus canadiens ont été envoyés en Croatie en 1991. C'est le brigadier-général Pierre Daigle, commandant des forces de l'Onu en Haïti, qui dirigera les troupes canadiennes. Une centaine de policiers de la GRC se trouvent également en Haïti pour y former les membres des corps de police locaux. (PC)

La 1<sup>re</sup> manche aux pêcheurs

Les pêcheurs en colère de l'Atlantique semblent avoir remporté une première victoire, hier, au premier jour de leurs discussions avec Ottawa, en obtenant la « promesse » d'un report à l'application de la nouvelle loi sur les droits de pêche. Des membres du comité parlementaire des pêches ont promis à une soixantaine de représentants des pêcheurs, hier à Dartmouth, de reporter l'application de la loi jusqu'à ce que toutes les parties se soient fait entendre. Les pêcheurs cotiers contestent les distributions de quotas, les augmentations de droits de pêche et les critères définissant le statut de pêcheur à temps plein. Les plus touchés par la nouvelle loi sont les petits pêcheurs. On voit ici Bill Rowatt, sous-ministre fédéral des Pêches, s'installant pour la rencontre.

## L'enfer en vacances

30 voyageurs mécontents manifestent à Toronto

TORONTO (PC) — Une trentaine d'hommes, de femmes et d'enfants ont manifesté dimanche devant une compagnie de charters pour protester contre ce qu'ils ont qualifié de conditions insupportables durant leurs vacances mexicaines.

Les vacanciers mécontents, dont les voyages se sont déroulés depuis le mois de décembre, ont protesté devant les guichets d'Air Transat à l'aéroport international Pearson.

Beaucoup d'entre eux ont raconté qu'ils avaient passé la plus grande partie de leurs vacances dans leur hôtel quatre étoiles Holiday Inn SunSpree Resort de Puerto Vallarta extrêmement malades et en train d'implorer la direction de les renvoyer chez eux.

« Des eaux d'éégout coulaient entre les deux piscines, il n'y avait que des rochers sur la plage, et pas de sable fin, et la nourriture était crue », a lancé Olga Benvenuto-Whitham d'Aurore, près de Toronto. La plupart des

protestataires cherchent à obtenir des indemnités, mais ils se disent aussi inquiets du fait que d'autres vacanciers continuent à être envoyés dans ce « lieu de villégiature ».

Le directeur de l'hôtel n'avait pas prescrit de médicaments pour intoxication alimentaire depuis décembre, ajoutant que 60 000 clients — dont 95 % sont canadiens — y ont séjourné depuis cette date-là.

Il a souligné que la plupart des 40 cas qui ont nécessité l'intervention du docteur étaient dus à une surconsommation d'alcool ou à des coups de soleil.

Paul Foster, le vice-président d'Air Transat, a indiqué la semaine dernière que quelques pensionnaires de l'hôtel avaient été souffrants à Noël et plus tard en janvier. Mais, a-t-il rappelé, une équipe dépêchée sur les lieux par la compagnie avait conclu qu'il ne s'agissait que d'incidents isolés.



## Prix d'excellence sur toute la ligne.

Si vous cherchez avant tout une excellente automobile plutôt qu'un symbole de prestige traditionnel, vous serez sans doute très intéressé d'apprendre qu'Infiniti a été couronnée Meilleure gamme automobile par l'étude sur la qualité initiale de J.D. Power. Une étude dans laquelle la J30 a également glané tous les honneurs au titre de Meilleure berline de luxe. Sans oublier la J30 1996, élue Meilleure voiture de luxe de l'année par l'AJAC. Alors si à tous ces lauriers vous ajoutez des programmes de financement offrant des conditions exceptionnelles, opter pour une Infiniti devient un vrai jeu d'enfant. En fait, le plus dur reste à faire : en choisir une !

Les prix J.D. Power et Associés sur la qualité initiale des véhicules neufs sont le fruit d'une étude menée auprès de 36 671 consommateurs des États-Unis et portant sur les problèmes signalés dans les 90 jours suivant l'acquisition du véhicule. \*Location échelonnée sur 36 mois du modèle G20 1996 avec intérieur en tissu et boîte 5 vitesses. 2 900 \$ d'acompte, comptant ou échange équivalent. Option de rachat de 13 772 \$. Location de la J30 1996 sur 36 mois. 6 900 \$ d'acompte, comptant ou échange équivalent. Option de rachat de 22 310 \$. \*\*Location de la Q45 1996 sur 36 mois. 9 900 \$ d'acompte, comptant ou échange équivalent. Option de rachat de 29 520 \$. Sur approbation du crédit. Transport et préparation inclus. Taxes en sus. Aucun dépôt de garantie n'est exigé. Limite de 57 600 km pour la durée du contrat de 36 mois. 0,11 \$ du kilomètre supplémentaire. Rencontrez votre concessionnaire pour plus de détails. Association des Journalistes Automobile du Canada.

INFINITI QUÉBEC  
5055, boul. des Gradins, Québec (418) 528-2525

## AFFAIRE DES FAUX T-4

## Le consulat américain suit lui aussi la piste Khuong

ALAIN BOUCHARD  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Ce qui est maintenant convenu d'appeler l'affaire Khuong faisait l'objet, hier, d'un examen du consulat général des États-Unis, en plus de l'enquête déjà annoncée par le gouvernement du Québec, durant le week-end.

Un porte-parole américain, M. Howie Muir, a indiqué au SOLEIL, depuis Montréal, que son consulat devrait être en mesure d'émettre un premier commentaire aujourd'hui à propos de cette présumée fraude canado-américaine.

Le SOLEIL dévoilait, samedi, un cas d'irrégularités fiscales où un hôtel de Québec venait d'émettre des relevés d'emplois officiels du Québec et du Canada à deux supposés employés qui avaient plutôt passé toute l'année concernée à travailler au noir pour un autre hôtel des mêmes propriétaires en Floride, le Lafayette Motel Lodge.

Le Manoir de L'Esplanade, propriété de deux hauts fonctionnaires provinciaux de Québec, M. Bun Luk Khuong et sa femme Sien Hong-Khuong, a émis des relevés de salaire de l'année 1995 à Manon Sirois, 27 ans, et son conjoint Pierre Robert, 36 ans, tous deux de Québec, alors qu'ils avaient été payés « sous la table » au Lafayette, de Fort Lauderdale, de novembre 1994 à janvier 1996. Et les époux Khuong sont tous deux actionnaires de cet hôtel floridien.

Le Secrétaire général du gouvernement, M. Michel Carpentier, avait indiqué, samedi, qu'une promotion de M. Khuong annoncée pour hier matin au ministère du Conseil exécutif avait été reportée jusqu'à ce que toute la lumière soit faite à ce propos par les ministères du Revenu et de la Justice. L'intéressé devait graduer de la Direction des cadastres du ministère des Res-

sources naturelles au Secrétariat du Comité des priorités du Conseil exécutif.

M. Khuong continuait hier matin de relever du ministère de Guy Charette, a indiqué son attachée de presse, Mme Shirley Bishop. Mais ses patrons se penchaient sur le statut à lui réserver à court terme, en attendant les conclusions de l'enquête commandée à son sujet. « M. Khuong n'est pas au bureau », répondait une secrétaire des Ressources naturelles hier.

Quant à sa femme, une analyste économique contractuelle, elle devait dernièrement se retrouver elle aussi au ministère du Conseil exécutif, après avoir été prêtée à l'ancien ministre des Finances, Jean Campeau. Mme Khuong devait réintégrer le Secrétariat des comités ministériels de coordination. Mais ce retour a été retardé faute de travail, a indiqué le directeur des communications du Conseil exécutif, M. Claude P. Côté.

À Loretteville durant ce temps, M. Pierre Robert s'est dit prêt à accueillir tous les enquêteurs qui auront besoin de sa collaboration.

## ONTARIO

## Gouvernement et syndicat en désaccord sur les services essentiels

TORONTO (PC) — Alors que la grève dans la fonction publique en Ontario entre dans sa deuxième semaine, le syndicat et l'employeur sont à court-circuités sur la question des services essentiels.

Les deux parties ne s'entendent pas sur les services que le syndicat doit fournir sur les routes de la province et dans les centres de détention.

Hier matin, à la suite d'un week-end marqué par un carambolage de 50 voitures sur la route 400 au nord de Toronto, le gouvernement a fait savoir qu'il n'était pas satisfait du processus de déblaiement de la neige appliqué par le syndicat.

« Nous ne pensons pas que le syndicat respecte les services essentiels », a déclaré le ministre des Transports Al Palladini, menaçant d'aller devant les tribunaux si la situation de ce week-end se répète.

L'affaire est d'autant plus problématique que l'on prévoyait une tempête de neige qui devait se transformer en pluie verglaçante dans le sud de la province au courant de la nuit.

De son côté, le syndicat des employés de la fonction publique (SEFPO) a indiqué qu'il avait respecté à la lettre l'entente sur les services essentiels négociée avec le gouvernement, laquelle prévoit le déblaiement lorsqu'il y a de la glace ou 12 centimètres de neige.

« Nous ne voulons pas que personne soit blessé, que personne ait des accidents d'auto, a assuré la porte-parole Kadie Fitzgerald. Mais ceci est une grève. Il est clair que lors de grèves, les services sont limités. Si les conditions sont vraiment mauvaises, il re-

Le ministre menace d'aller devant les tribunaux

vient au ministère des Transports d'ordonner de fermer les routes touchées », a-t-elle ajouté.

En fin de journée, la porte-parole Leslie Gordon du ministère des Transports a émis un communiqué disant que les deux parties étaient en pourparlers pour « clarifier des interprétations divergentes de l'entente sur les services essentiels ».

## PRISONS

D'autre part, le syndicat de la SEFPO est allé devant un tribunal en fin de journée, hier, pour obtenir la permission de limiter le nombre de sorties des prisonniers dans les centres de détention.

Parce que le personnel est réduit en raison de la grève, les employés sentent que leur sécurité est menacée, a expliqué Frank Rooney.

À la prison Don Jail, l'un des travailleurs, M. Bob Hall, a livré ce témoignage : « Les gardiens sont enfermés seuls avec les détenus. Il n'y a qu'une pause de 35 minutes et travaillent jusqu'à 12 heures par jour. Les conditions sont loin d'être normales. Le personnel est tendu et les détenus aussi. Cela devient un cercle vicieux. »

La semaine dernière, l'on a rapporté des incendies et des inondations dans les centres de détention. Les détenus protestent parce qu'on ne les laissait pas sortir aussi souvent. Le gouvernement est allé devant le conseil des relations de travail et a obtenu que le syndicat respecte l'entente sur les services essentiels.

## Spécial Neon 1995



4 portes, transm. automatique, radio, air climatisé, bas kilométrage

229\$ / mois 60 mois

aucun comptant 24 000 km/année, taxes en sus, 40 km additionnel. Prix Adh. Rachat Banque Royale.

MAISONNEUVE  
Jeep Eagle  
138, Maisonneuve et 47, boul. René-Lévesque Est  
529-8135

## DIAGNOSTIC DES TUMEURS CANCÉREUSES

## Un outil « révolutionnaire » est mis au point à Montréal

■ MONTRÉAL (PC) — Des chercheurs montréalais de l'Institut et hôpital neurologiques de Montréal (INM) viennent de mettre au point un outil unique au monde qui pourrait révolutionner le diagnostic des tumeurs et des anomalies du cerveau humain.

Ces médecins, spécialistes de l'imagerie du cerveau, ont rendu publics hier les résultats très prometteurs d'une étude publiée dans la prestigieuse édition médicale de la revue *Nature*, démontrant l'efficacité d'une nouvelle forme d'imagerie qui permet non seulement de déceler la structure et la taille d'une tumeur, mais aussi sa structure métabolique.

technique en est donc à ses premiers balbutiements.

« Contrairement aux images de résonance magnétique qui permettent de voir la structure du cerveau, la spectroscopie permet de connaître l'empreinte chimique d'une tumeur sans avoir recours à la chirurgie. Cela va donc nous aider à préciser les diagnostics et à limiter les chirurgies invasives », a expliqué hier le Dr Douglas Arnold, un expert de réputation internationale en spectroscopie qui poursuit ses recherches à l'INM.

De façon générale, les patients qui présentent des tumeurs cérébrales doivent être hospitalisés de cinq à

six jours pour subir une biopsie permettant d'établir un diagnostic exact.

L'étude comparative réalisée par l'équipe de l'Institut neurologique sur cinq types de tumeurs fréquentes établit que 22 % des diagnostics préopératoires effectués avant la biopsie sont erronés avec les méthodes traditionnelles d'imagerie par résonance. Avec la méthode spectroscopique, 99 % des diagnostics seraient fiables.

Dans la plupart des cas, l'ambiguïté du diagnostic par imagerie n'a pas d'effet sur le traitement ou les chances de survie du patient, précise toutefois le Dr Arnold, puisque un diagnostic final est établi au moment de l'opération.

« Cette méthode va surtout nous permettre d'éviter une biopsie pour certains patients et, par conséquent, des coûts et des journées d'hospitalisation », ajoute le Dr Richard Leblanc, neurochirurgien à l'Institut neurologique. Ces résultats très précis pourraient surtout aider à réduire l'incertitude qui tenaille de nombreux patients jusqu'à l'opération qui révélera la gravité de la tumeur qui les afflige.

On ne prévoit pas utiliser de façon clinique la spectroscopie pour dépister les anomalies et les tumeurs cérébrales avant une année ou deux. Des études plus approfondies doivent être réalisées sur cette nouvelle méthode avant de l'appliquer à grande échelle.

Tout un rêve cet hiver !

Réservez la première nuit pour 69<sup>00</sup>\$\*

Profitez de la deuxième nuit pour seulement 19<sup>96</sup>\$\*

Par chambre, taxes en sus. Nuits consécutives.

En vigueur à tous les jours jusqu'au 10 mars et du jeudi au dimanche jusqu'au 30 avril 1996.

Nombre de chambres limité.

Holiday Inn QUÉBEC SAINTE-FOY

Pour information : 3125, boulevard Hochelaga, Sainte-Foy (Québec) G1V 4A8  
Téléphone : (418) 653-4901 • 1-800-463-5241 • Télécopieur : (418) 653-1836

NOUVEAU À QUÉBEC!

L'entrepôt de robes de mariée

Sposabella CANADA

Très grande collection de robes de mariée et robes pour le cortège nuptial. Plus de 200 modèles en magasin. En exclusivité, les robes Demetria.

Également offert, un choix varié de robes du soir et robes de bal.

SPÉCIAUX D'INAUGURATION

Rabais jusqu'à 70% sur robes de mariée, de bal, de soirée sélectionnées.

ROBES DE MARIÉE à compter de 195\$ jusqu'à 895\$ (valeur jusqu'à 3000\$ du prix suggéré par le manufacturier)

Sposabella CANADA

1100, rue Bouvier, # 230, Québec 622-3262

point critique

EN NOUVELLE-ZÉLANDE, ON NE COUPE PAS QUE LA LAINE DES MOUTONS. LE PAYS A PRIS LES GRANDS MOYENS POUR RÉGLER SES PROBLÈMES DE DETTE ET DE DÉFICIT. UNE RÉFORME ÉCONOMIQUE QUI A POURTANT SES COÛTS... VOYEZ L'ENVERS DU « MIRACLE » NÉO-ZÉLANDAIS.

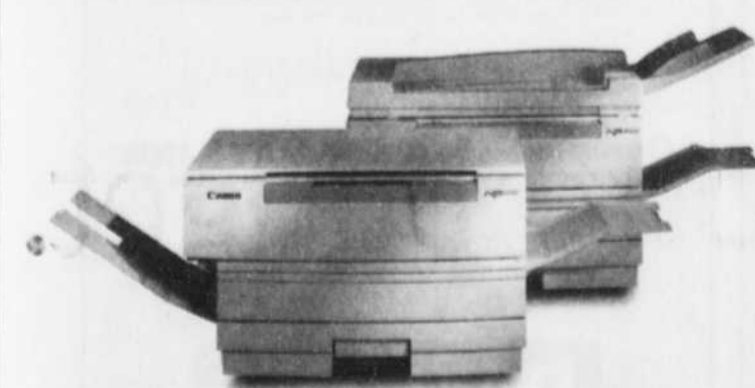
UN REPORTAGE SUR LA MORT DE L'ÉTAT-PROVIDENCE ET LA NAISSANCE DE L'ÉTAT-ENTREPRISE.

LE POINT  
CE SOIR 22 h 25

JOURNALISTE : PIERRE TOURANGEAU  
RÉALISATION : KATERI LESCOP

SRC Télévision

Tirez le maximum de votre budget.



Les copieurs NP 6012 et NP 6012F de Canon sont parfaits pour les petites entreprises.

Enfin ! vous pouvez tirer le maximum de votre budget et maximiser votre productivité à un prix abordable. Le NP 6012 de Canon est un petit copieur qui fait tout en grand. Il présente de nombreux avantages : une cadence de reproduction de 12 copies-minute, un panneau de commande convivial, une cassette à papier d'une capacité de 250 feuilles, un plateau d'alimentation manuelle de 50 feuilles et aucun délai de réchauffement. Choisissez entre deux modèles : le NP 6012 ou le NP 6012F avec alimenteur. Exigez le maximum de votre copieur. Pour en savoir plus long, composez le 1 800 OK CANON ou appelez le dépositaire agréé de copieurs NP de votre localité.

Canon

# Clémence exceptionnelle

## 120 heures de travaux communautaires pour le meurtre de son beau-frère

MONTRÉAL (PC) — Le tribunal a accepté hier à Montréal de se montrer d'une clémence exceptionnelle envers Raymond Guay, qui avait abattu son beau-frère devant toute sa famille réunie.

Après s'être reconnu coupable d'homicide involontaire, Guay a obtenu un sursis de peine assorti de 120 heures de travaux communautaires. « Une affaire aussi exceptionnelle commande une peine exceptionnelle », a expliqué le juge Claude Vaillancourt. L'homme était sans antécédent judiciaire.

Un rapport psychologique montrait qu'il était tout à fait pacifique et n'était nullement une menace pour la société.

L'homme de 32 ans, de Dollard-des-Ormeaux, travaille comme chef de groupe dans un grand laboratoire pharmaceutique. Son employeur tient à le garder.

Le drame est survenu le 15 août. Guay était chez lui avec son épouse Sandra, les parents de celle-ci (que le couple abrite), les deux enfants du couple (âgés de sept ans et d'un an). Le frère de sa femme, Peter Pion, y était aussi.

Ce dernier était en état d'ébriété avancée et, devant tout le monde, il proférait de dures menaces à l'endroit de sa soeur, la femme de Guay. Quand Pion s'est avancé vers Sandra armé d'une bouteille, Guay a sorti son fusil de calibre .12 et a abattu son beau-frère.

Guay regrette profondément son geste. Sa femme et ses beaux-parents l'adorent toujours. Au sortir de la cour hier, l'accusé s'est dit « soulagé »: il a hâte de reprendre le travail et veut s'occuper de sa famille immédiate et de sa belle-famille.

Il se jure de « ne jamais oublier ce qui est arrivé » afin de se prémunir à jamais contre la violence. « Je dois me préparer, dit-il, à expliquer à mes deux jeunes enfants ces tragiques événements. » Il souhaite « les détourner de la violence montrée à la télé ». « Ces cinq minutes de ma vie, je voudrais pouvoir les recommencer (autrement). »

La couronne (M<sup>e</sup> Hélène Morin) et la défense (M<sup>e</sup> Richard Pasquin) s'entendaient sur un sursis de peine dans les circonstances.

EN BREF

### Le président de la Société des ports est congédié

Une enquête de la GRC sur une affaire de pots-de-vin versés à de hauts dirigeants de la Société canadienne des ports a incité le gouvernement à en congédier le président. Une porte-parole du ministère des Transports a confirmé hier que Jean-Michel Tessier avait été démis de ses fonctions. La GRC a confirmé qu'elle enquêtait toujours sur des pots-de-vin supposément versés à Jean-Michel Tessier et à Hassan Ansary, qui a démissionné l'été dernier de ses fonctions de vice-président exécutif à la Société canadienne des ports. Un rapport soumis par M. Ansary à l'association, et rendu public par l'*Ottawa Citizen* en septembre, révélait qu'une somme de 144 000 \$ puisée dans le compte bancaire de l'organisme avait été accordée à MM. Ansary et Tessier en paiements et en prêts. (PC)

### Décès d'André Lecompte

Le président-fondateur de l'agence de diffusion de communiqués de presse Telbec, et de la firme Clip inc., André Lecompte, est décédé dimanche à l'hôpital Saint-Luc, à Montréal. Il était âgé de 73 ans. Journaliste de carrière, M. Lecompte avait fait ses débuts au Petit Journal avant de fonder sa propre publication baptisée L'Œil en coulisses. Il a par ailleurs été le cofondateur du Journal de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi à 11h à la Cathédrale Marie-Reine-Du-Monde, à Montréal. (PC)

### Finie la pub du 2\$

La Monnaie royale canadienne a mis un terme à la campagne publicitaire télévisée de 650 000 \$ visant à promouvoir la nouvelle pièce de 2\$. La pièce a eu droit à une publicité inattendue après que plusieurs d'entre elles se furent brisées après leur mise en circulation. (PC)

ASSURANCE-CHÔMAGE

# L'ancien projet de loi est ramené en chambre

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a décidé de remettre sur le tapis plus d'une douzaine de projets de loi — y compris celui portant sur les réformes controversées de l'assurance-chômage — qui sont morts au feuillet lors de la dernière session parlementaire a pris fin.

Les libéraux se sont servis hier de leur majorité aux Communes pour imposer la clôture, mettant ainsi fin au débat sur cette question et provoquant l'ire des députés de l'opposition.

« C'est antidémocratique, c'est très autocratique », s'est écrié le réformiste Jim Silye. Il a accusé le premier ministre Jean Chrétien de se comporter en « dictateur » et de s'en prendre à la liberté d'expression.

Il s'agit d'au moins 13 projets de loi qui ont déjà été débattus — certains à fond — avant que M. Chrétien ne mette fin à la dernière session et ne donne à son gouvernement un nouveau départ avec un nouveau discours du Trône.

Le plus important est le projet de loi sur les réformes de l'assurance-chômage qui avait été présenté vers la fin de l'année dernière.

ADOUCCISSEMENTS

Le ministre des Ressources humaines Doug Young a promis d'adoucir les mesures qui frappent très durement les travailleurs saisonniers — comme les pêcheurs et les bûcherons — qui, d'après l'ancien projet de loi, auraient plus de mal à réclamer des prestations ou ne pourraient obtenir que des prestations réduites le cas échéant.

Mais les libéraux veulent éviter l'embarras d'avoir à déposer un tout nouveau projet de loi. M. Young a donc l'intention de ramener l'ancien texte et de procéder par la suite à des changements en comité.

Le Bloc québécois considère que tout changement ne sera que symbolique.

« Nous voulons un nouveau projet de loi », a déclaré le député bloquiste Michel Bellehumeur en relançant le débat la semaine dernière, rappelant également les manifestations organisées au Québec et dans les régions de l'Atlantique contre les réformes de l'assurance-chômage.

Le leader parlementaire du gouvernement, Herb Gray, réplique que la décision de ramener les anciens projets de loi évitera toute répétition et se traduira par une économie de temps.



Le ministre des Ressources humaines Doug Young



Le député bloquiste Michel Bellehumeur

VANCOUVER

## Rien n'est fait pour enrayer la prostitution juvénile

VANCOUVER (PC) — Bien que la police et les gouvernements soient conscients que les pédophiles ne se cachent pas pour acheter les services de prostituées juvéniles en pleine ville, ils ne font rien pour enquêter le phénomène, selon une étude qui doit être rendue publique cette semaine.

Ceux qui recherchent les faveurs des adolescents savent qu'ils ne risquent ni d'aller en cour ni derrière les barreaux, et ce laxisme envoie un message très clair aux jeunes fugueurs, conclut le document.

« Un enfant peut être victime d'abus, de viol, de vol et roué de coups en autant que l'homme soit sexuellement satisfait, dit l'étude menée pour le compte de la Downtown Eastside Youth Activities Society. Vancouver a auprès des prédateurs la réputation d'un marché sans risque de la prostitution juvénile. »



Avec seulement deux « clients » inculpés en six ans, Vancouver a auprès des prédateurs la réputation d'un marché sans risque de la prostitution juvénile.

Pour l'escouade des moeurs de la police de Vancouver, la loi fédérale lui met des bâtons dans les roues : les policiers n'ont en effet réussi à faire inculper que deux « clients » en six ans, tandis qu'ils portaient des accusations de prostitution juvénile contre 354 jeunes.

Au Québec, la police s'est rapprochée des jeunes de la rue et gagné leur confiance. Pour la seule année 1993, elle a ainsi pu porter 79 accusations et fait inculper 21 hommes pour avoir acheté les services de prostituées juvéniles.



À vous mettre le vent dans les voiles!

L'Acura 2,5TL

468 \$ par mois\*

Un tel taux de location pour une telle voiture, c'est à vous donner le goût de prendre le large!

Du puissant moteur de 176 ch jusqu'à la suspension indépendante à double fourchette aux 4 roues, l'Acura 2,5TL répond à merveille et propose une expérience de conduite passionnante. Parmi ses autres caractéristiques : boîte automatique à 4 vitesses « Gate shift » avec système de contrôle logique d'inclinaison, deux coussins pneumatiques (SRS), freins ABS conçus par Acura, système de sécurité, siège conducteur assisté réglable en 8 sens, contrôle automatique de la température, chaîne stéréo de 8 haut-parleurs avec lecteur laser et voie d'accès au coffre avec housse pour skis.

Avec, en plus, l'Assistance routière et le Plan de sécurité prolongée Acura. Mettez le cap sur un concessionnaire Acura près de chez vous et adoptez, en location, une Acura 2,5TL. Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

\* Tarif de location-bail de 36 mois à 468 \$/mois (total des paiements : 16 848 \$), pour l'Acura 2,5TL 1996, modèle UA264T. Un acompte de 4 200 \$ et un dépôt de sécurité équivalent approximativement à un paiement mensuel sont requis. Allocation de 72 000 km (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Préparation et transport incl. taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 36 mois, vous pouvez retourner le véhicule à votre concessionnaire Acura ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location-bail du concessionnaire peut varier. Offre disponible par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.

MAURICE ROY  
Geely  
CHEVROLET  
Oldsmobile

UN PRIX  
ÇA S'NEGOCIE!

Boulevard de la Capitale  
(sortie Seigneuriale), Beauport  
Tél.: (418) 666-9900

LE CLUB SÉJOURS FRÉQUENTS

DAYS INN  
sait DONNER.

Donnée

Une bonification chambre Club\*

Donnés

Le café et l'usage d'un sèche-cheveux.

Données

La connexion réseau et la rallonge téléphonique.

Donnés

La réception de télécopies et les appels locaux.

Donné

Le journal.

Donnée

La 10e nuit est GRATUITE!

À partir de 48\$

Les bonnes habitudes doivent être récompensées : devenez membre du CLUB SÉJOURS FRÉQUENTS. Venez nous voir ou envoyez votre carte d'affaires par télécopieur au 416 923-5424.

47 HÔTELS AU CANADA.

La fidélité récompensée.

Composez le 1 800 DAYS INN

Tarif en vigueur jusqu'au 30 avril 1996. Demandez le code-tarif IN40.

http://www.daysinn.com/daysinn.html



\*Sujet aux disponibilités. En vigueur seulement au Canada.

\*Le prix peut varier selon les établissements. Taxes en sus.

# LE MONDE

## Israël part en guerre

■ TEL-AVIV (AFP, AP et REUTERS) — Quatre attentats suicides à la bombe en moins de 10 jours. Plus de 50 morts, près de 200 blessés. Israël est sous le choc d'une des vagues terroristes les plus sanglantes infligées par les intégristes palestiniens et qui ébranle gravement le processus de paix.

La vague d'attentats secoue également la position politique du premier ministre Shimon Peres, à trois mois des élections générales anticipées.

M. Peres, qui a été conquis par la foule sur les lieux de l'attentat d'hier — qui a fait 13 morts —, a convoqué son gouvernement en session extraordinaire dans la soirée à Tel-Aviv, pour tenter de faire face à une situation qui semble lui échapper.

M. Peres, qui avait déclaré dimanche une « guerre totale » au Hamas, a annoncé au terme de la session la création d'un état-major spécial de lutte antiterroriste.

« Nous irons dans le moindre recoin où le terrorisme prend racine, et nous l'atteindrons pour le frapper », a déclaré le premier ministre. Le chef du gouvernement a laissé entendre que l'armée n'hésiterait pas à pénétrer dans les zones palestiniennes autonomes si nécessaire.

L'état-major antiterroriste, qui inclura des représentants de l'armée, de la police et de la présidence du Conseil, aura carte blanche. « Nous lui avons accordé les pleins pouvoirs. Il peut agir en tout lieu pour frapper les terroristes. À la guerre comme à la guerre », a dit le premier ministre.

M. Peres a souligné qu'Israël avait déjà placé plusieurs suspects en détention administrative. « Des maisons seront murées puis détruites. C'est une guerre que nous allons mener d'une main de fer », a-t-il dit.

À l'adresse du président palestinien Yasser Arafat, M. Peres a affirmé: « Je n'attends pas de lui qu'il soit le défenseur d'Israël ou qu'il serve Israël. Mais j'attends de lui qu'il fasse tout pour réaliser sa part de l'accord. Il ne peut pas y avoir plusieurs autorités armées à Gaza ».

### PLAN DE SÉPARATION

Dans un autre effort pour endiguer le terrorisme, Israël a par ailleurs commencé hier à appliquer un plan de séparation des Palestiniens, comprenant notamment l'établissement d'une « zone de sécurité » de deux kilomètres de profondeur tout au long de la Cisjordanie.

La « zone de sécurité » s'étendra le long des 360 km de la « ligne verte » qui sépare la Cisjordanie d'Israël, a-t-on indiqué de sources militaires. Elle a pour objet d'empêcher l'infiltration de Palestiniens et de mieux protéger les localités israéliennes proches de la Cisjordanie.

Dix-huit points de passage, où les contrôles des biens et des personnes seront assurés, seront édifés le long de la « zone de sécurité », où les Palestiniens n'auront pas le droit de pénétrer. Les propriétaires de maisons ou de champs de cette zone seront les seuls à disposer d'un permis spécial.

Les travaux dureront un an. Plusieurs centaines de soldats et de garde-frontières patrouilleront le long de la zone.

### L'armée israélienne pourra frapper partout, même dans les zones palestiniennes autonomes, dit Peres



À Tel-Aviv comme à Jérusalem (photo), la stupeur se mêlait à la tristesse hier chez les Israéliens, après le nouvel attentat perpétré par le Hamas.

Une clôture électrique de 29 kilomètres de long sera érigée dans la région de Tulkarem et Qalqilya, deux villes palestiniennes autonomes à quelques centaines de mètres de la frontière israélienne.

Selon un sondage publié hier par le quotidien *Yediot Aharonot*, 85 % des Israéliens sont favorables à une « séparation totale pour une durée indéterminée » entre Israéliens et Palestiniens.

Dans le passé, M. Peres avait rejeté l'idée de séparation. Le premier ministre estimait que cela risquait de remettre en cause son idée d'intégration économique entre Israël et les Palestiniens en vue d'un « nouveau Moyen-Orient ». Le président palestinien Yasser Arafat a quant à lui déjà affirmé qu'il n'était pas hostile à une séparation, à condition qu'elle soit négociée et aboutisse à un État palestinien.

## Le Hamas somme son aile militaire de cesser les attentats

GAZA (AFP) — La branche politique du mouvement intégriste palestinien Hamas a sommé hier soir son aile militaire de cesser les attentats anti-israéliens, qui ont fait 60 morts en huit jours.

« Nous exigeons de l'aile militaire, Ezzedine al-Kassam, et des partisans du martyr Yehya Ayache, qu'ils arrêtent toutes les actions militaires », a déclaré un haut responsable du Hamas à Gaza, M. Mahmoud Zahar, qui donnait une conférence de presse en compagnie d'un autre dirigeant du Hamas, M. Mohammad Chamaa.

Les deux hommes venaient de s'entretenir au siège de l'Autorité palestinienne avec l'un des principaux adjoints du président Yasser Arafat. M. Arafat lui-même a toutefois refusé de les recevoir.

Le Hamas a lancé son appel quelques heures après l'attentat-suicide

d'hier à Tel-Aviv, le quatrième en huit jours. Les attaques ont été revendiquées par des factions armées du Hamas, notamment des militants se présentant comme les « élèves » de Yehya Ayache, l'artificier du Hamas tué le 5 janvier par Israël. M. Zahar a souligné que l'aile politique du Hamas n'avait « aucune relation organisationnelle avec l'aile militaire ».

Il a souhaité que « soit évité un accroissement des tensions entre l'Autorité palestinienne et le Hamas, afin d'empêcher toute possibilité de confrontation ».

M. Zahar demande toutefois à l'Autorité palestinienne [de] relâcher tous les militants du Hamas et du Jihad islamique détenus et de cesser le harcèlement de ces organisations ».

Selon le Hamas, plus de 400 de ses militants ont été appréhendés depuis le début de la vague d'attentats.



Source: INFOGRAPHIE, AFP / LE SOLEIL

## L'instabilité guette l'Espagne

MADRID (AFP, Reuters) — Le Parti populaire de Jose Mr Aznar, vainqueur d'une courte tête du PSOE de Felipe Gonzalez aux élections législatives de dimanche, a entamé hier des tractations qui s'annoncent délicates pour se trouver des alliés pour gouverner.

Cette première journée post-électorale a été marquée par un nouvel attentat à la voiture piégée à Irun, au Pays basque espagnol, faisant un mort, un policier basque.

Personne n'a pour l'instant revendiqué l'attentat mais, selon les autorités, il porte la marque de l'organisation séparatiste basque ETA.

Selon les résultats définitifs du scrutin de dimanche, le Parti populaire a remporté 156 sièges des 350 que compte le Congrès des députés. Il en a gagné 15 par rapport aux élections de 1993. Mais il lui en manque 20 pour disposer de la majorité absolue.

En dépit de toutes les « affaires », les socialistes ne perdent que 18 sièges — faisant mentir les sondages qui leur prédisaient une déroute — et se retrouvent avec 141 sièges.

Assez pour que le président du gouvernement sortant, au pouvoir pendant 13 ans sans discontinuer, puisse laisser entrevoir à ses partisans que tout n'était pas joué d'avance.

### TRACTATIONS

Si Felipe Gonzalez a indiqué qu'il recommanderait au roi Juan Carlos de désigner le chef du PP pour diriger le pays, il ajoutait: « Évidemment, s'il n'y arrive pas, alors d'autres possibilités se présenteront ».

Le PP a annoncé d'emblée hier qu'il était prêt à former un gouvernement de coalition avec des ministres appartenant à d'autres formations.

Il a notamment évoqué une alliance avec les nationalistes catalans de *Convergencia i Unio* de Jordi Pujol, l'ancien allié des socialistes qui n'a perdu qu'un seul de ses 17 sièges.

Jordi Pujol a toutefois déclaré qu'il était prématuré de parler d'un appui de son parti au PP.

M. Pujol a clairement indiqué ces derniers jours que le soutien parlementaire de *Convergencia i Unio* au Parti populaire dépendrait de son engagement à respecter la politique linguistique catalane et à ne pas faire marche arrière en matière d'autonomie régionale poussée.

La presse espagnole se montre dans l'ensemble prudente sur l'issue du scrutin, y voyant une sanction infligée aux socialistes pour toutes les « affaires », avec de stricts garde-fous imposés au PP.

« Les électeurs espagnols ont expulsé un gouvernement à l'évidence épuisé après 13 ans de pouvoir et une absence inquiétante de programme, mais ils ont imposé de strictes limites à la victoire de la droite », écrit *El País*, habituellement pro-socialiste.

Pour *El Mundo* (anti-PSOE), « l'Espagne profonde » a réaffirmé sa confiance à Felipe Gonzalez en dépit des scandales. Un témoignage de confiance, un geste de fidélité, mais sans plus.

## Vices de procédure

PÉKIN (AFP) — La famille du dissident chinois Wei Jingsheng a demandé à l'Assemblée Nationale Populaire, qui se réunit aujourd'hui, de casser sa sentence de 14 ans de prison infligée en décembre pour subversion.

Wei Xiaotao, le frère du dissident, remis un dossier mettant en évidence plusieurs vices de procédure à la Cour populaire suprême de Pékin.

« Nous demandons que le verdict soit cassé et qu'un nouveau procès soit organisé », a dit Wei Xiaotao.

Wei Jingsheng, 45 ans, proposé deux fois pour être lauréat du prix Nobel de la Paix, a déjà purgé une peine de 14 ans de prison en raison de ses activités en faveur de la démocratie.

## Un « petit mardi » peut-être décisif pour Dole

■ WASHINGTON (Reuters, AFP) — Relancé par sa victoire de samedi en Caroline du Sud, Bob Dole compte sur les huit primaires d'aujourd'hui pour asseoir définitivement sa suprématie dans la course à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle américaine.

« Il y a encore quatre candidats. Je pense que si nous faisons de notre mieux mardi (aujourd'hui), il n'y en aura plus qu'un et je pourrais bien être celui-là », a déclaré Bob Dole lors d'un rassemblement dans la banlieue de Baltimore.

Avec ses dernières victoires en date aux primaires de Caroline du Sud, samedi, et de Porto Rico, dimanche, Bob Dole, 72 ans, s'est assuré de l'état actuel les voix de 86 délégués à la convention républicaine. Il devance le milliardaire Steve Forbes (60), l'ultraconservateur Pat Buchanan (37) et Lamar Alexander (10).

Aujourd'hui, 226 délégués seront en jeu au total en Géorgie, dans le Colorado, dans le Maryland et dans cinq États de Nouvelle Angleterre, lors de ce qu'il est convenu de nommer le « junior tuesday » — « petit mardi » —, prélude au « super tuesday » du 12 mars où de « gros » États comme la Floride et le Texas seront au centre de toutes les convoitises électorales.

Entre ces deux moments forts, les primaires de New York jeudi désigne-

ront 103 représentants supplémentaires. Le candidat qui disposera de 996 délégués à la convention républicaine, fin août, emportera l'investiture.

### APPUI DE GINGRICH

Le sénateur Dole part favori en Géorgie (42 délégués), selon les derniers sondages, et bénéficie depuis hier du soutien déclaré du président de la Chambre des représentants, Newt Gingrich, l'inspirateur de « la révolution républicaine ».

« Bob Dole est un ami proche et un grand dirigeant. Ensemble, nous avons adopté l'équilibre du budget fédéral, des réductions fiscales et la réforme du système d'assistance aux plus démunis (*welfare*) qui, s'il devient président des États-Unis, de-

viendront des lois », a souligné M. Gingrich.

C'est pour Lamar Alexander que les primaires de Géorgie seront les plus cruciales... peut être fatales. M. Alexander qui n'est pas encore parvenu à remporter une seule primaire, a investi beaucoup de temps et d'argent en Géorgie, où il fait campagne depuis un an.

Pat Buchanan, qui avait remporté plus d'un tiers des voix lors des primaires de Géorgie en 1992, bénéficie de son côté du soutien des circonscriptions rurales, galvanisées par ses positions sur l'avortement et les valeurs familiales.

Le millionnaire Steve Forbes a quant à lui fait très peu campagne en Géorgie, si ce n'est au moyen de messages télévisés.

Les vacances de VOTRE ENFANT, c'est le temps d'y voir..



## FOIRE

DES CAMPS DE VACANCES  
7 au 10 MARS, Place Laurier  
Plus de 30 camps accrédités sur place !

Information:  
1 800 361-3686

Entrée libre  
LE SOLEIL

ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

### TIRAGE DE SÉJOURS EN CAMPS DE VACANCES

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_  
No tél.: \_\_\_\_\_ Âge de l'enfant: \_\_\_\_\_

Valable seulement si déposé à Place Laurier.  
Camps participants: Camp Trois-Saumons du Mirogamie ou Bourg Royal, Camp Richelieu Vive La Joie, Les Clubs de vacances 100 watts - Montréal, Les Clubs de vacances 100 watts - Grandes Baies.

## SONDAGE EXCLUSIF

Les citoyens sont-ils satisfaits de l'administration L'Allier ?



Québec ce soir

Le meilleur à 18h

SRC Québec

LONDRES

## Des députés réclament un débat sur l'avenir de la monarchie

■ LONDRES (AFP) — Le leader travailliste Tony Blair fut soumis hier à de fortes pressions de plusieurs de ses députés qui réclament l'ouverture d'un débat national sur l'avenir de la monarchie, proposition soutenue par certains députés conservateurs.

L'empressement avec lequel M. Blair a contraint l'un des membres de son cabinet fantôme à s'excuser publiquement après des déclarations mettant en doute l'aptitude du prince Charles à être roi n'a pas été du goût de tous ses députés.

Ron Davies, ministre du Pays de Galles au sein du cabinet fantôme travailliste, avait déclaré dans un entretien à la station de télévision galloise de la BBC qu'il estimait que Charles n'était « pas capable d'être roi » dans la mesure où il aimait « parler aux plantes » et s'adonner aux sports « sanglants » comme la chasse, avec ses enfants.

Plus d'une dizaine de députés du Labour ont critiqué leur leader au cours du week-end et réclament un débat. Parmi eux, Tony Benn, qui avait lui-même renoncé à son titre de lord en 1963 pour pouvoir siéger aux Communes.

M. Benn s'est fait un plaisir de rappeler que son leader avait récemment estimé que les lords héréditaires ne devraient pas être autorisés à siéger au parlement. « Or ce que M. Davies a dit, à savoir que les monarques héréditaires ne devraient pas être chefs d'État, est très similaire », a-t-il dit.

Mais un porte-parole de M. Blair a indiqué que son parti ne souhaitait pas « raidir » le débat sur l'avenir de la monarchie et considérait que l'affaire Davies était close.

Dans un éditorial, le *Daily Telegraph* explique la rapide réaction de M. Blair en soulignant qu'« en Grande-Bretagne la majorité des gens voteraient contre un parti qui serait considéré comme antimonarchique ».

« Le Labour ne peut donc se permettre de faire publiquement part du républicanisme qui est inhérent à ses idées », sinon il ne pourrait plus être considéré comme un parti de gouvernement, écrit le journal.

Pourtant, le conservateur Steve Norris, secrétaire d'État au Transport, a estimé dimanche qu'un débat sur la monarchie « était un sujet de discussions tout à fait convenable pour des membres du parlement ». « Il serait inapproprié pour nous de ne pas en discuter alors que le reste du pays le fait », a-t-il dit.

Un autre député conservateur, George Walden, lui-même ancien secrétaire d'État, s'est montré bien plus virulent. Il a demandé que le parlement établisse une « Grande remontrance », le cahier de doléances établi en 1641 par le parlement contre le roi Charles I.

« Le gouvernement et l'opposition devraient se mettre d'accord et adresser un message à la famille royale pour leur dire: « vous vous rabaissez et vous rabaissez le pays (par votre comportement). Arrêtez s'il vous plaît », a estimé M. Walden.

« Si l'on pense à tous les accords sordides sur l'argent, à tous les amants bavards de ces duchesses et ces princesses, peut-on vraiment respecter ces gens-là ? » a-t-il demandé.

Quand on sait que c'est la répression déclenchée par Charles I après la publication de la « Grande remontrance » qui conduisit à la guerre civile en Angleterre, à son exécution et à l'instauration éphémère de la république, la proposition de M. Walden n'en prend que plus de saveur.

Charles est-il encore apte à régner ?

# La famille des COROLLA<sup>A+</sup>

CONSTRUITES AU CANADA

COROLLA SD PLUS

4000\$

d'équipements «Plus» sans frais

COROLLA LE PLUS

12000\$

d'équipements «Plus» sans frais

COROLLA DX PLUS

5665\$

d'équipements «Plus» sans frais



COROLLA SD PLUS louez à partir de **249\$** par mois/48 mois  
+ radiocassette AM-FM + volant inclinable  
+ direction assistée + enjoliveurs de roue complets  
+ tapis protecteurs



COROLLA LE PLUS louez à partir de **317\$** par mois/48 mois  
+ climatiseur + glaces, verrous de portières et rétroviseurs assistés + coussins gonflables  
+ moteur 1,8 litre



COROLLA DX PLUS louez à partir de **293\$** par mois/48 mois  
+ climatiseur + régulateur de vitesse  
+ tachymètre + siège intégré pour enfant  
+ siège arrière à dossier rabattable 60/40

Trois choix intelligents chez votre concessionnaire TOYOTA



Votre concessionnaire Toyota est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux

CRÉDIT TOYOTA

Profitez des plans de financement et du programme de location Solution Toyota offerts exclusivement chez votre concessionnaire Toyota participant. Offres de location sur approbation de Crédit Toyota valables uniquement pour les modèles Corolla Plus 1996 neufs, vendus et livrés aux clients admissibles avant le 1 avril 1996. Prix réduit obtenu grâce à l'élimination de la marge bénéficiaire du concessionnaire et de Toyota Canada. \*En fonction d'une location-bail de 48 mois avec comptant de 1 000 \$. Un dépôt de garantie remboursable de 300 \$ (Corolla SD Plus), 350 \$ (Corolla DX Plus), 375 \$ (Corolla LE Plus) et le premier versement mensuel exigés au moment de la livraison du véhicule. Durées de location de 24 et 36 mois également possibles. Corolla SD Plus BA01EM - DA avec boîte manuelle 5 vitesses: coût total de la location, 13 052 \$; prix de l'option d'achat, 6 026 \$. Corolla DX Plus BA05EM-DA avec boîte manuelle 5 vitesses: coût total de la location, 15 164 \$; prix de l'option d'achat, 7 018 \$. Corolla LE Plus BB03EM - EA avec boîte manuelle 5 vitesses: coût total de la location, 16 316 \$; prix de l'option d'achat, 7 966 \$. Prix de l'option d'achat et frais de location basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire: 7 c/km pour les Corolla. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Assurances, immatriculation, taxes en vigueur, frais de transport et de préparation en sus. Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

“Petit à petit...”



Prendre un P'TIT BAIN de nature et d'aventures! Initiation progressive à la vie de camp Mille et une PETITES aventures

- Glissade d'eau
- Bateau Pirate
- Canot - catamaran
- Baignade, etc.

Garçons et filles de 4 à 7 ans Séjour de 3 à 13 jours

**CAMP de PORTNEUF**

Le camp réinventé!



Lac Sept-Îles  
St-Raymond de Portneuf  
(418) 337-2529  
1-800-667-2113



Le TPI l'avait inculpé vendredi en le mettant en cause dans les bombardements qui ont fait plus de 10 000 morts entre mai 1992 et la fin de 1995 à Sarajevo. Officier de l'armée bosnienne chargé de la logistique, le général Djukic avait été arrêté le 30 janvier par la police bosniaque avec le colonel serbe Aleksa Krsmanovic. Les deux hommes, accusés de crimes de guerre par les autorités de Sarajevo,

ont été transférés à La Haye par l'Otan le 12 février. (Reuter)

ITALIE

Benetton choque

L'association des polytransfusés italiens a demandé hier le retrait immédiat d'une publicité du groupe de textile italien Benetton

représentant trois énormes coeurs avec la mention « blanc, noir, jaune » affichée dans toute l'Italie. Le président de l'association Angelo Magrini estime que cette publicité porte atteinte à tous les citoyens et craint non seulement des réactions de la part des personnes de couleur mais aussi des actes d'intolérance et de discrimination. L'association ajoute que cette publicité est en contradiction avec

plusieurs articles du code de l'autodiscipline publicitaire, en particulier celui qui porte sur la violation de la dignité de la personne humaine. Elle craint également que ces affiches provoquent un certain retard culturel alors que la population italienne a encore du mal, selon elle, à prendre conscience de la nécessité du don d'organes pour sauver les vies humaines. (AFP)

Hell's... minet

On a beau être un « vilain motard », cela n'empêche pas qu'on puisse avoir son animal préféré et, même si ça n'est pas un pitt-bull, on peut lui faire faire une balade, comme cela s'est vu hier au rendez-vous annuel de milliers de motards à Daytona Beach en Floride.

LONDRES

En prison pour « harcèlement psychologique »

Un Anglais de 36 ans a été condamné hier à trois ans de prison ferme pour « harcèlement psychologique » sur une jeune femme de 28 ans, une première en Grande-Bretagne. Anthony Burstow, vétérinaire de la guerre des Malouines, a reconnu lors de son procès, avoir suivi la jeune femme, Tracey Sant, lui avoir passé des coups de fils anonymes, avoir envoyé à son domicile des paquets accompagnés de mots menaçants ou encore avoir volé ses sous-vêtements sur un fil à linge. Tracey Sant s'était liée d'amitié avec Burstow lors de l'été 1992, mais avait cessé toute relation avec lui dès le mois d'août 1992, estimant qu'il devenait trop « pressant ». C'est à ce moment-là que Burstow avait commencé à harceler la jeune femme. (AFP)

BOSNIE

Djukic nie être un criminel de guerre

Le général bosno-serbe Djordje Djukic, qui comparait hier devant le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye pour l'ex-Yougoslavie, a plaidé non coupable de crimes contre l'humanité commis durant le siège de Sarajevo, en ajoutant que rien ne justifiait sa comparution.

# LA CAVALIER MUNDIAL.

## Nos concurrents la digèrent mal.



# 13 996\$\*

Normal, la Cavalier est la plus vendue au Québec.

Comment peut-on résister à tout ce qu'elle offre?

- Aileron arrière
- 2 sacs gonflables
- Freins ABS
- Moteur 2,2 litres

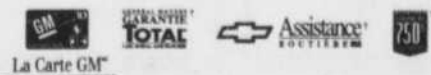
- Boîte manuelle à 5 rapports avec surmultipliée
- Compte-tours
- Portes arrière avec verrouillage de sécurité pour les enfants
- Siège arrière rabattable

LES CONCESSIONNAIRES



**CHEVROLET**

Geo • Oldsmobile



\*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1996 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (595 \$) et taxes en sus. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL<sup>SM</sup> sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1996 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. \*Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

4X4  
Jeep Cherokee  
1996  
**18 995\$**  
TAXES, TRANSPORT EN SUS

**GOSSSELIN** 30 ans d'excellence 1966-1996  
ST-NICOLAS 831-2050

Votre FIDÉLITÉ RÉCOMPENSÉE.

**48\$**  
et la dixième nuit est GRATUITE!

HÔTEL DAYS - CHICOUTIMI  
Composez le 1 800 DAYS INN

**DAYS INN**

« Comme un grand... »



...Prendre un GRAND BAIN de découvertes!  
Sur le sentier des aventuriers  
Mille et une GRANDES découvertes

Kayak-rabaska-canoé  
observation de chevreuils etc.

Garçons et filles de 8 à 12 ans  
Séjour de 6 à 15 jours



CAMP de PORTNEUF

Le camp réinventé!



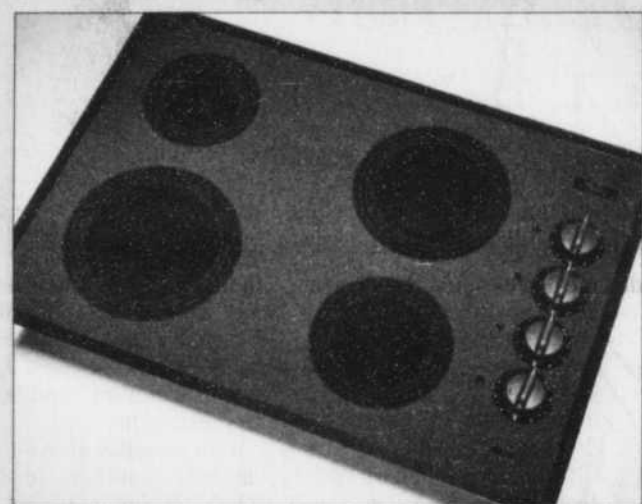
Lac Sept-Îles  
St-Raymond de Portneuf  
(418) 337-2529  
1-800-667-2113

AMEUBLEMENTS  
TANGUAYLe mois de la  
**Famille**AUCUNS  
FRAIS!COMMENCEZ À PAYER  
LE 12 JANVIER 1997\* SUR TOUTE LA MARCHANDISEWhirlpool  
APPAREILS ELECTROMÉNAGERS

Autonettoyant

## Four Whirlpool (138332)

- 27 pouces
- Autonettoyant
- Tableau de commandes électroniques
- Blanc sur blanc
- Aussi disponible 30"

**849<sup>95</sup>\$**

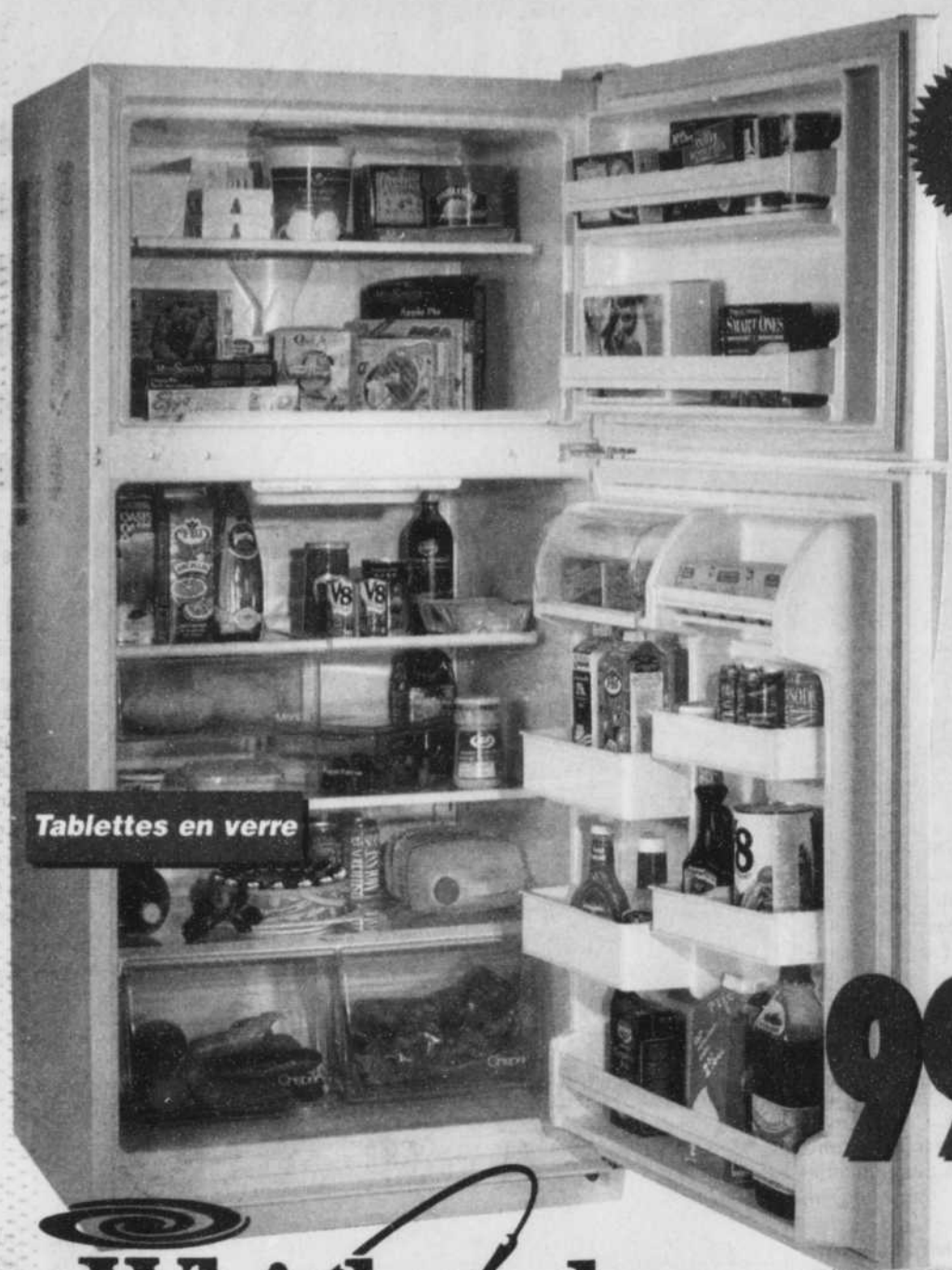
## Plaque Whirlpool

- (146319)
- En vitrocéramique
- 4 éléments radiants
- Noire ou blanche

**579<sup>95</sup>\$**Disponible  
noir sur blanc

## Lave-vaisselle Whirlpool (156589)

- Encastré
- Système de lavage à 3 niveaux
- Commandes électroniques
- Broyeur d'aliments durs
- Panier à ustensiles dans la porte

**559<sup>95</sup>\$**

Tablettes en verre

**20**  
pi cuRéfrigérateur  
Whirlpool

(157416)

- 20 pi cu
- Tablettes de verre ajustables
- Casier laitier dans la porte
- Clayettes ajustables dans la porte
- 1 bac à viande
- 2 bacs à fruits et à légumes
- Oeufrier
- Bac à glaçons
- Tablette au congélateur

**999<sup>95</sup>\$**Whirlpool  
APPAREILS ELECTROMÉNAGERSCuisinière  
Whirlpool

(163251)

- Dessus relevable
- Minuterie digitale
- Console vitrée avec fluorescent
- Blanc sur blanc

**679<sup>95</sup>\$**

Du lundi au vendredi  
Écoutez André Arthur  
à 8h10 sur le réseau de la famille  
CHRC-AM CFOM-FM CFEL-FM  
pour connaître le nom de  
famille gagnant



\* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente.

• Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

• Cartes de crédit acceptées.

TANGUAY

OUVERT  
LE DIMANCHE  
DE MIDI À 17H00

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

## LÉVIS:

5720, boul.  
Étienne-Dallaire  
(418) 833-4511

## BEAUPORT:

535, boul. Ste-Anne  
(418) 667-6282

## LES SAULES:

Carrefour Les Saules  
5150, boul. de l'Ornière  
(418) 871-4411

## TROIS-RIVIÈRES:

2200, boul.  
des Récollets  
(819) 373-1111

## POINTE-AU-PÈRE:

822, boul. Sainte-Anne  
Cté de Rimouski  
(418) 725-4411

## CHICOUTIMI:

1990, boul. Talbot  
(418) 698-4411

## RIVIÈRE-DU-LOUP:

245, Hôtel-de-Ville  
(418) 867-4711